



**Makhzen  
cherche roi  
désespérément !**

**L'ALGÉRIE, L'ARABIE SAOUDITE ET SIX AUTRES PAYS DE L'OPEP  
RÉDUISENT LEUR PRODUCTION DE 1,16 MBJ**

**PLUS QUE SURPRIS,  
LES PAYS CONSOMMATEURS  
DE PÉTROLE SONT  
SOUS LE CHOC !**

L'Algérie, l'Irak, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman, le Koweït et le Kazakhstan ont créé la surprise, avant-hier dimanche, en annonçant une coupe volontaire de leur production de pétrole dès le mois de mai prochain, et ce, pour toute l'année 2023. Lire en page 2



© Photo : D.R

**OUVERTURE DU CAPITAL SOCIAL DES BANQUES PUBLIQUES  
Tebboune ordonne d'accélérer le processus** Page 3



**COUPES  
D'AFRIQUE  
L'arbitre  
et les autres  
meneurs**

Page 16

**VERSEMENT DES AUGMENTATIONS DES SALAIRES, DES  
PENSIONS DE RETRAITE ET DE L'ALLOCATION CHÔMAGE**



**Près de 605  
milliards de DA  
injectés à travers  
les bureaux  
d'Algérie Poste** Page 3

## AUTISME

**La création d'un centre de référence permettra d'améliorer le diagnostic précoce de ce trouble**

Le professeur Madjid Tabti, chef de service de pédopsychiatrie à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) de Chéraga, a plaidé pour la «création d'un centre de référence pour la prise en charge du trouble du spectre de l'autisme» pour améliorer le diagnostic précoce de ce trouble et permettre à l'enfant autiste de retrouver ses capacités mentales. Dans une déclaration à l'APS, à l'occasion de la Journée mondiale de la sensibilisation à l'autisme (2 avril), le Pr Tabti a précisé que «la création d'un centre de référence appuyé par des centres régionaux de prise en charge de l'autisme».

## AGRICULTURE

**Les viandes importées du Soudan disponibles au niveau des grandes surfaces**

La première opération de commercialisation des viandes fraîches importées du Soudan sera lancée à partir de ce dimanche, a annoncé le Président-directeur général de l'Algérienne des viandes (Alviar), Lamine Derradji. «A partir d'aujourd'hui, nous allons commercialiser, au niveau des grandes surfaces, la viande fraîche emballée sous vide importée du Soudan», a déclaré M. Derradji sur les ondes de la Radio nationale (Chaîne III), précisant que les quantités importées sont essentiellement des viandes bovines.

## RAMADHAN

**Arrivée du deuxième lot de 2.500 têtes bovines pour abattage et vente de la viande au prix de 1.200 DA/kg**

Un deuxième lot de 2.500 têtes bovines pour abattage en provenance du Brésil est arrivé, avant-hier dimanche et dont la viande sera commercialisée au prix de 1.200 DA/kg afin de permettre aux consommateurs de l'acheter avec un prix raisonnable, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. «Dans le cadre de l'approvisionnement du marché de viandes rouges et sous la supervision du ministère de l'Agriculture et du Développement rural de l'opération d'importation de veaux à travers l'Algérienne des viandes rouges (Alviar).

L'Algérie, l'Arabie saoudite et six autres pays de l'Opep réduisent leur production de 1,16 mbj

# Plus que surpris, les pays consommateurs de pétrole sont sous le choc !

**L'Algérie, l'Irak, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman, le Koweït et le Kazakhstan ont créé la surprise, dimanche 2 avril, en annonçant une coupe volontaire de leur production de pétrole dès le mois de mai prochain, et ce, pour toute l'année 2023.**

Les géants pétroliers du Golf suivis par l'Algérie, l'Irak et le Kazakhstan ont approuvé une réduction supplémentaire de 1,16 million de barils par jour (mbj) de leur production journalière de pétrole. Il s'agit d'une «mesure préventive visant à soutenir la stabilité du marché pétrolier» et qui semble avoir eu l'effet souhaité sur les prix. Au lendemain de cette annonce, les cours de l'or noir ont bondi à plus de 84 dollars, affichant ainsi la plus forte hausse depuis presque un an. Le marché financier et les pays consommateurs sont sous le choc et cherchent à trouver des solutions et des alternatives à cette situation.

Les pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs alliés non-Opep, conduits respectivement par l'Arabie saoudite et la Russie ont démontré à nouveau leur solidarité et cohésion au sein du groupe Opep+. Cette décision



Les sept pays membres de l'Opep+ ont décidé de réduire volontairement leurs extractions de pétrole, en plus de la baisse globale de deux millions de bj adoptée par le groupe au mois d'octobre 2022. (Photo: DR)

peut-être, également, considérée comme une réponse radicale et claire à l'Occident et aux Etats-Unis qui menacent d'adopter le projet de loi "NOPEC" visant à encadrer l'Opep+.

L'Algérie et l'Arabie saoudite avaient, pour rappel, mis en garde contre l'adoption de ce projet, qualifiant cette décision d'«unilatérale pouvant déstabiliser le marché mondial du pétrole». Les pays membres du groupe refusent de céder au chantage occidental, privilégiant son intérêt commun qui est le maintien des cours du pétrole à

un niveau élevé. La raison pour laquelle les sept pays membres de l'Opep+ ont décidé de réduire volontairement leurs extractions de pétrole, en plus de la baisse globale de deux millions de bj adoptée par le groupe au mois d'octobre 2022.

Le plafonnement des cours du pétrole brut (60 dollars) et des produits pétroliers russes raffinés (des prix variables) transportés par voie maritime par l'Occident, entré en vigueur au début du mois de février dernier a aussi exacerbé le mécontentement des pays producteurs de pétrole, à

l'instar de l'Algérie et de l'Arabie saoudite qui ont exprimé, explicitement, le rejet de cette mesure. De son côté, la Russie membre de l'Opep+ a décidé en représailles à cette décision de réduire sa production quotidienne de pétrole de 500.000 bj. Cette décision a eu un effet limité sur les cours du pétrole qui ont chuté la semaine dernière à leur plus bas niveau depuis décembre 2021, plombé par la crise bancaire aux Etats-Unis et en Europe. La reprise des prix de l'or noir depuis vendredi est soutenue par le blocage des exportations de pétrole irakien vers la Turquie, mais aussi par la baisse des stocks du pétrole de brut américain, la semaine dernière. Le marché pétrolier demeure vulnérable et exposé aux risques exogènes.

Pour stabiliser le marché, l'Algérie, l'Irak, le Kazakhstan et des pays du Golfe se sont accordés, selon le communiqué du ministère de l'Energie et des Mines algérien de baisser le volume de leur production. «L'Algérie procédera à une réduction volontaire de son quota de production de pétrole de 48.000 barils/jour, à partir de mai prochain et jusqu'à la fin de l'année en cours, en coordination avec certains pays membres de l'Opep et non-Opep», a affirmé le communiqué. Dans le détail, «Ryad va réduire sa production de 500.000 bpj, l'Irak de 211.000 bpj, les Emirats de 144.000 bpj, le Koweït de 128.000 bpj, l'Algérie de 48.000 bpj et Oman de 40.000 bpj», selon le site, leprixdubaril.com. Au total, les pays membres de l'Opep+ vont réduire dès le mois de mai leur production de plus de 3 millions bj, ce qui fait d'ores et déjà paniquer les marchés et les in-

## REPÈRE

Activité minière

**Arkab installe le nouveau président de l'ANAM, Mourad Hanifi**

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a présidé, avant-hier dimanche, la cérémonie d'installation de M. Mourad Hanifi, dans ses nouvelles fonctions de président de l'Agence nationale des activités minières (ANAM), a indiqué un communiqué du ministère.

La cérémonie d'installation s'est déroulée au siège de l'ANAM en présence du P-dg du groupe industriel minier Manadjim El Djazaïr (Manal) et des cadres du ministère de l'Energie et des Mines et de l'Agence, précise la même source.

M. Hanifi a occupé de nombreux postes, dont ingénieur d'Etat en géologie minière au ministère de l'Energie et des Mines, Directeur des sondages miniers, Secrétaire général de l'Agence nationale du patrimoine minier, Secrétaire général par intérim au ministère de l'Energie et des Mines, le dernier poste qu'il a occupé, a ajouté le communiqué. S'exprimant à l'occasion, le ministre a mis en exergue «le dévouement de M. Hanifi dans l'exercice de ses fonctions tout au long de son parcours professionnel qui témoigne de son sérieux et de sa compétence», affirmant «la confiance placée en lui, et la certitude «qu'il ne ménagera aucun effort et veillera à exécuter ses nouvelles missions à la tête de l'ANAM», selon la même source. M. Arkab a, par la même occasion, salué les réalisations de M. Smail El-Djouzi, président par intérim de l'ANAM, ainsi que son «dévouement au travail et ses grands efforts déployés en exerçant ses fonctions».

vestisseurs qui craignent un choc de la demande, notamment, avec le retour en force de la Chine sur le marché mondial.

Selon Amrita Sen, fondatrice et directrice du cabinet d'analyse Energy Aspects, reprise par le site, leprixdubaril.com, a expliqué que «l'Opep prend des mesures préventives pour parer à toute éventuelle de baisse de la demande». «Avec la fin de la crise bancaire et le retour de la confiance sur les marchés, le prix du baril montrait déjà des signes de reprise, et l'annonce (de certains pays membres de l'Opep+) a renforcé cette dynamique, ramenant les prix du pétrole à leur niveau d'avant la crise bancaire», a commenté, de son côté, Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades, selon la même source.

**Samira Takharboucht**

Alors que le pétrole s'envole après une baisse de production surprise des pays de l'Opep

## Mohamed Arkab à la réunion du Comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC)

Alors que les prix du pétrole s'étaient envolés, hier lundi au lendemain de la décision, surprise, de plusieurs pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole et de leurs alliés (Opep+) de procéder à une importante coupe de leur production de brut, le Comité ministériel de suivi Opep et non-Opep (JMMC), a programmé la tenue de sa 48<sup>ème</sup> réunion. Une rencontre à laquelle le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, participera par visioconférence, a indiqué, avant-hier dimanche, un communiqué du ministère.

Cette réunion, a précisé le communiqué du département de Mohamed Arkab, sera consacrée à l'examen du niveau de respect des engagements volontaires de limitation de production des pays de la Déclaration de Coopération pour les mois de janvier et février 2023. «Les ministres en charge du pétrole au sein du Comité de suivi auront également à examiner les conditions et les perspectives d'évolution à court terme du marché mondial du pétrole», a poursuivi la même source, rappelant que le JMMC est composé de l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, la Fédération de Russie, l'Irak, le Kazakhstan, le Koweït, le Nigeria et le Venezuela.

Avant-hier dimanche, plusieurs pays exportateurs de pétrole, l'Irak, l'Algérie, l'Arabie saoudite, les Emirats arabes unis, Oman, le Koweït et le Kazakhstan, ont

annoncé une réduction de plus d'un million de barils par jour, dès le mois de mai prochain de leur production de brut, et ce, jusqu'à fin 2023. L'Arabie saoudite va réduire sa production de 500.000 barils par jours, l'Irak de 211.000, les Emirats de 144.000, le Koweït de 128.000, le Kazakhstan de 78.000, l'Algérie de 48.000, et, Oman de 40.000.

«Les réductions de production de pétrole annoncées par la Russie et d'autres grands pays producteurs sont dans l'intérêt du marché mondial», a estimé le Kremlin. «Il est dans l'intérêt de l'énergie mondiale de maintenir les prix mondiaux du pétrole au bon niveau», a indiqué le porte-parole de la Présidence russe, Dmitri Peskov, dans une déclaration à la presse, reprise par le site PRIXDUBARIL.com.

Pour Ricardo Evangelista, analyste chez ActivTrades, cité par l'AFP, avec la fin de la crise bancaire et le retour de la confiance sur les marchés, le prix du baril montrait déjà des signes de reprise, et l'annonce (de certains pays membres de l'Opep+) a renforcé cette dynamique, ramenant les prix du pétrole à leur niveau d'avant la crise bancaire qui a lourdement pesé sur les prix du pétrole et des matières premières, les investisseurs préférant s'éloigner des actifs à risque, plus volatils, en période d'incertitudes.

**Rabah M.**

Voir sur Internet  
[www.lnr.dz.com](http://www.lnr.dz.com)

Ouverture du capital social des banques publiques

## Tebboune ordonne d'accélérer le processus

**Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, avant-hier dimanche, d'accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques suivant une méthode scientifique et sagement étudiée qui encourage le changement de l'ancien mode de gouvernance qui repose, actuellement, sur l'administration au lieu de l'efficacité, a-t-on indiqué dans un communiqué du Conseil des ministres.**

En insistant sur le principe de transparence pour engager la réforme financière et s'adapter aux mutations internationales dans ce secteur, pilier de l'économie nationale, le chef de l'Etat a, également, donné des instructions à l'effet d'«accélérer le processus d'ouverture du capital des banques publiques suivant une méthode scientifique et sagement étudiée qui encourage le changement de l'ancien mode de gouvernance, reposant actuellement sur l'administration au lieu de l'efficacité économique». D'autre part, en ce qui concerne un exposé sur la Banque de l'ha-



Le Président a donné des instructions à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum. (Ph : D.R)

bitat et l'ouverture de banques algériennes à l'étranger, le président de la République a insisté sur l'accélération de l'opération d'ouverture des banques algériennes à l'étranger, en veillant à parachever toutes les procédures selon une approche nouvelle et efficace, ajoute la même source. Le président de la République a également ordonné de «rattraper le retard accusé dans le lancement de la Banque de l'habitat par la réduction des délais arrêtés pour son entrée en service». Sur un autre volet, le Président Tebboune a donné des instructions à l'effet de concrétiser le projet de numérisation des Domaines, des Impôts et des Douanes, dans un délai de six mois au maximum, et ce à titre de

première phase avant la numérisation globale, a indiqué la même source. «Le président de la République a enjoint aux ministres des Finances et de la Numérisation de concrétiser le projet de numérisation dans les secteurs précités, dans un délai de six (6) mois au maximum, et ce, à titre de première phase avant la numérisation globale», lit-on dans le communiqué. Le Président a également ordonné la mise en place, «dans l'immédiat et en urgence», d'une banque de données algérienne par le ministère des Finances, afin de faciliter aux différents services de l'Etat, l'exercice de leurs fonctions et l'accomplissement de leurs devoirs envers leurs citoyens, «de la manière la plus

efficace». A ce titre, il a instruit à l'effet de recourir pour la réalisation de cet objectif «vital pour l'Etat» aux meilleurs experts, compétences nationales et bureaux d'études internationaux.

Le président de la République a affirmé que «l'objectif de la numérisation n'est pas seulement de moderniser les transactions administratives, mais relève de la sécurité nationale et vise à servir le citoyen, notamment à travers la définition exacte des biens de l'Etat et des individus». Le président de la République avance, à chaque occasion, plus d'une preuve que la numérisation dépasse son concept classique (transformer les informations en données numériques) pour s'ériger en outil stratégique exploité par l'Etat dans les politiques de développement, sur une scène politique et économique marquée essentiellement par une dynamique et une précision en matière de mise en œuvre.

La numérisation est l'ennemi juré de la bureaucratie, c'est le salut face aux mentalités de tergiversations et des chiffres approximatifs que certains responsables et gestionnaires ont pris l'habitude de consacrer soit par manque de compétence, devenu, dans plusieurs cas, une véritable entrave au développement, ou par résistance à un grand projet, à savoir la transparence.

Djamila Sai

### PROJET

#### Urbanisation de la ville de «Boughezoul»

#### Le Chef de l'Etat ordonne de relancer le projet à l'arrêt depuis des années

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée avant-hier dimanche, l'élaboration de trois projets de Décrets présidentiels régissant la répartition du foncier économique, touristique et urbain, a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

En ce qui concerne les modalités d'octroi du foncier économique relevant des domaines privés de l'Etat destiné à l'investissement, le Président de la République a ordonné l'élaboration de trois projets de Décrets présidentiels régissant la répartition du foncier économique, touristique et urbain, a-t-on précisé dans le communiqué. Le Président Tebboune a également souligné que «la création, l'organisation et la gestion des zones industrielles doivent répondre à une nouvelle vision qui attire les investissements, y compris les investissements privés», selon la même source. Il a en outre relevé «la nécessité de faire la distinction entre les investissements économiques, touristiques et urbains, gérés par les agences foncières, afin de consacrer la transparence et d'atteindre l'efficacité économique». Par ailleurs, le Président Tebboune a enjoint au ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville de préparer un exposé à présenter devant le Conseil des ministres, sur les perspectives de la nouvelle ville de Boughezoul, «afin d'entamer son urbanisation et son exploitation optimale, d'autant que le projet est sans âme depuis son lancement il y a des décennies». Il est à rappeler que le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, Tarek Belaribi, avait présidé, récemment, une réunion technique au siège de son département sur «le raccordement des logements aux réseaux d'eau et d'électricité» ainsi que sur les installations devant relier cette nouvelle ville au réseau ferré national et, donc, aux autres régions du pays. Les travaux de la ligne Boughezoul-Tissemsilt sur une distance de 290 km n'ont pas encore débuté. Il en est de même pour la ligne Boughezoul-Cheffa. Le ministre avait également abordé avec ses cadres les projets d'investissements existant au niveau de la nouvelle ville et le lancement des procédures afin «de suivre la communication avec les investisseurs auxquels des terrains ont été octroyés en vue du lancement effectif des projets d'investissement».

Djamila Sai

### BRÈVE

#### Conseil des ministres Réviser le projet de loi portant mesures pour l'obtention de la pension alimentaire par les divorcées

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, avant-hier dimanche, la révision du projet de loi portant mesures pour l'obtention de la pension alimentaire par les femmes divorcées et la révision de l'allocation de solidarité au profit des familles démunies, estimée actuellement à 3.000 DA. Le président de la République a ordonné la révision de ce projet de loi afin de «l'enrichir davantage», en veillant à ce que le Fonds de pension alimentaire pour les femmes divorcées reste «sous la tutelle et l'autorité du ministère de la Justice», a précisé un communiqué du Conseil des ministres. Le Président Tebboune a ordonné que «la mise en œuvre des dispositions et mesures de gestion du fonds au niveau local relève également du ressort du ministère de la Justice». Le président de la République a, par ailleurs, ordonné la révision de l'allocation de solidarité au profit des familles démunies, estimée actuellement à 3.000 DA, dans le cadre de «la préservation de la dignité de nos concitoyens de toutes catégories et de la protection du pouvoir d'achat», a ajouté le communiqué.

Agence

#### Versement des augmentations des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation-chômage

### Près de 605 milliards de DA injectés à travers les bureaux d'Algérie Poste

Le directeur général d'Algérie Poste, Louai Zaidi, a assuré, avant-hier dimanche à Alger, que le versement des augmentations des salaires, des pensions de retraite et de l'allocation chômage y compris celles (augmentations, ndr) à effet rétroactif sur les comptes des bénéficiaires s'est déroulé sans aucune défaillance. Faisant remarquer que l'opération a été effectuée en coordination avec les services de la Banque d'Algérie, en un temps record.

«En prévision des augmentations des salaires des employés, des pensions de retraite et de l'allocation chômage décidées auparavant, près de 605 milliards de DA ont été injectés à travers les bureaux de poste de l'entreprise», a-t-il indiqué. Soit, a-t-il poursuivi, une hausse de près de 150 milliards de DA par rapport à la même période en 2022 où la liquidité injectée dans les bureaux de poste s'est élevée à 464 milliards de DA.

Intervenant au forum du quotidien national d'information *El Moudjahid*, Louai Zaidi a fait remarquer que l'entreprise œuvrait au renforcement de la qualité des services proposés aux citoyens, à l'instar de la formation des employés notamment ceux chargés de recevoir les clients au niveau des guichets. «Le travail est en cours pour renforcer la performance de l'entreprise en termes de prestations fournies aux clients, notamment après avoir parvenu à distribuer plus de 10 millions de cartes magnétiques Eddahabia dont 1,6 million nouvelles cartes», a-t-il dit.

L'invité du forum du quotidien national d'information *El Moudjahid* a également souligné les efforts incessants de l'établissement visant à accéder au monde de la numérisation par la grande porte, notamment, a observé Louai Zaidi, via les services de

l'application BaridiMob, mais aussi à améliorer les services de façon générale en réduisant, à titre d'exemple, le temps d'attente des clients au niveau des bureaux. «Les pannes survenues au niveau des distributeurs automatiques ne sont pas liées, exclusivement, à l'établissement, bien que les efforts soient toujours déployés en vue d'y remédier à l'avenir», a-t-il relevé.

Revenant sur les opérations de retrait d'argent par les clients d'Algérie Poste à la veille du mois de ce mois sacré du Ramadhan, le DG d'Algérie Poste a fait état du retrait de 230 milliards de DA à travers 200 distributeurs automatiques. Faisant remarquer que le premier vendredi de ce mois sacré a enregistré le retrait de 9 milliards de DA en une demi-journée seulement. «Les bureaux d'Algérie Poste resteront ouverts durant la nuit à partir des dix derniers jours de Ramadhan», a-t-il indiqué encore.

Evoquant l'application BaridiMob qui compte près de 2 millions d'abonnés, le directeur général d'Algérie Poste a fait savoir que des efforts étaient fournis pour diversifier ses services pour englober les besoins quotidiens des citoyens.

Enfin, s'agissant du parc de l'établissement, Louai Zaidi a fait état de 4.200 bureaux de poste, y compris les bureaux situés dans les dix nouvelles wilayas du Sud, et de l'existence de 2.800 guichets électroniques en 2023. Soit, a-t-il observé, une hausse de 400 guichets par rapport à l'année dernière, annonçant, à l'occasion, le lancement d'un nouveau distributeur à Bach Djerrah (Alger) dans les prochaines 48 heures. «Cette hausse s'inscrit dans le cadre de la politique du rapprochement des services de l'établissement du citoyen».

Rabah Mokhtari

Maroc

## Makhzen cherche roi désespérément !

**Après trois mois d'absence, le Roi du Maroc, Mohamed 6, a regagné son royaume au début de ce Ramadhan. Le 25 mars, soit trois jours après le début du mois sacré, le roi fait sa première sortie publique dans le quartier de Salé, à Rabat, pour distribuer des couffins aux familles nécessiteuses.**

L'opération caritative qui porte le nom de « Ramadhan 1444 » consiste en la distribution d'aide alimentaire à un million de ménages dans le besoin, en majorité en milieu rural. La valeur de chaque couffin est de 35 euros, soit l'équivalent de 5.135 dinars algériens ! La modestie de cette aide a suscité la réaction de nombreux Marocains. Frappés depuis plus de deux ans par une forte inflation, qui a touchée surtout les produits alimentaires, de nombreux Marocains ont vu leur pouvoir d'achat gravement érodé.

A titre d'exemple et à la veille de Ramadhan le prix d'un kg de pomme de terre a atteint les 9 dirhams, soit l'équivalent de 120 dinars algérien, l'oignon à 15 Dh (200 DA) et la tomate 13 Dh (170 DA). Pour beaucoup de Marocains, cette flambée jamais vu des produits maraîchers seraient la conséquence de l'orientation de la production agricole de ce pays vers l'exportation. La pénurie de produits maraîchers qui frappent certains pays européens a été une aubaine pour les gros exportateurs de ce pays qui préfèrent exporter à des prix élevés que de vendre dans le marché local. Sauf que ces exportations se sont faites au détriment des Marocains. L'autre remarque concerne le nombre de familles nécessiteuses qui ont bénéficiées de cette aide. Les statistiques dépassent et de loin le nombre de un million.

En 2021, une enquête menée par l'Observatoire marocain du développement humain conclut que près d'un Marocain sur deux se considère comme pauvre. Cette enquête est suivie en 2022 par un rapport du Haut-commissariat au plan du Maroc (HCP) qui annonce que pas moins de 3,2 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté et la vulnérabilité après la pandémie du Covid-19. Le rapport conclut que le Maroc revient au niveau de pauvreté et de vulnérabilité de 2014.

Au royaume de Mohamed 6, seuls 3,4 millions de travailleurs sont déclarés à la sécurité sociale, soit deux fois moins qu'en Algérie. Pas moins de 22 millions de Marocains n'ont pas de couverture sociale, alors que la santé publique est payante. Après la sortie du monarque du samedi 25 mars beaucoup de Marocains n'ont pas cachés leurs déceptions. Ils attendaient des mesures plus fortes du roi pour faire face à la descente aux enfers de leur pouvoir d'achat. Mais le monarque a-t-il les moyens pour répondre aux attentes de son peuple ?

L'économie marocaine vient de clôturer l'année 2022 par un bilan très négatif. La croissance économique n'a été que de 1,2%. La population rurale a subi de plein fouet les conséquences économique et sociale de la sécheresse qui persiste pour la quatrième année consécutive. Le déficit commercial du royaume a atteint un record l'année passée avec 331 milliards de dirhams, soit l'équivalent 30,40 milliards de dollars. Ce lourd déséquilibre du commerce extérieur vient contredire la propagande du Makhzen qui ne rate aucune occasion pour vendre l'image d'un royaume performant économiquement.

En 2022, l'économie marocaine a importé des biens pour 71,50 milliards de dollars et n'a exporté que 41 milliards de dollars. Et ce déficit persiste en ce début d'année



■ Le lourd déficit de la balance commerciale du Maroc n'est plus compensé par les recettes du tourisme et par l'important montant en devises transféré par les ressortissants marocains installés à l'étranger. (Photo : DR)

2023 où la balance commerciale a enregistré un déficit de 2,12 milliards de dollars à fin janvier. Ce déséquilibre entre le montant des importations et celui des exportations nous renseigne sur les contres-performances de l'économie de ce pays qui doit importer deux dollars pour n'exporter qu'un seul dollar. Le lourd déficit de la balance commerciale du Maroc n'est plus compensé par les recettes du tourisme et par l'important montant en devises transféré par les ressortissants marocains installés à l'étranger. Pour les seuls neuf premiers mois de 2022 le déficit des transactions courantes a presque doublé par rapport à la même période de l'année passée en atteignant 4,94 milliards de dollars. Ce déficit a fait en sorte que les réserves de change du royaume n'ont été que de 32,6 milliards de dollars à fin décembre 2022. Elles ne couvrent ainsi que 5,5 mois d'importations.

La situation se complique davantage pour

inférieur au marché. Cet environnement économique et financier défavorable a obligé la Banque centrale du Maroc de relever ses taux de 0,5% au début de ce mois de mars pour les porter à 3%. Une décision qui va compliquer encore plus la situation des entreprises en difficultés.

En 2022, pas moins de 12.397 entreprises ont fait faillites au Maroc, représentant une hausse de 17,4% par rapport à 2021. Tandis que le recours au FMI a déjà entraîné une dépréciation du dirham depuis le début de l'année en cours.

Autre conséquence le budget de compensation des prix a été divisée par deux en 2023. Au Maroc, seuls les prix de trois produits (gaz butane, sucre et farine) sont soutenus. L'année passée 45,2 milliards de dirham (4,2 milliards de dollars) ont été mobilisés pour soutenir les prix de ces produits. Pour 2023, le montant a baissé à 26 milliards de Dh (2,54 milliards de dollars). En 2024, le gouvernement ma-

**En 2021, une enquête menée par l'Observatoire marocain du développement humain conclut que près d'un Marocain sur deux se considère comme pauvre. Cette enquête est suivie en 2022 par un rapport du Haut-commissariat au plan du Maroc (HCP) qui annonce que pas moins de 3,2 millions de personnes supplémentaires sont tombées dans la pauvreté et la vulnérabilité après la pandémie du Covid-19.**

le Maroc concernant la dette extérieure. A fin décembre 2021 l'encours de la dette extérieure s'élevait déjà à 65 milliards de dollars selon le Fonds monétaire international. Tandis que le service de cette même dette, selon la Banque mondiale, avait atteint 4,6 milliards de dollars la même année. Le Maroc figure ainsi parmi les pays les plus endettés en Afrique, après l'Afrique du Sud, l'Egypte, le Nigeria et l'Angola. En 2023, le royaume doit prêter au bas mot 6 milliards de dollars pour financer le déficit de sa balance des paiements et maintenir les réserves de changes à leurs niveaux actuels. Pour mobiliser ces fonds, aller sur les marchés financiers internationaux n'est plus indiqué en raison du conflit ukrainien et la hausse des taux d'intérêts décidés par les banques centrales des pays occidentaux. Prêter de l'argent par ces temps de crise internationale devient de plus en plus cher. C'est pour cette raison que le royaume a sollicité le Fonds monétaire international pour un prêt de 5 milliards de dollars avec un taux d'intérêt

rocaïn et avec la bénédiction du FMI, compte cesser toutes les subventions des prix. Actuellement le Marocain achète une bouteille de gaz butane de 12 kg soutenu à 42 Dh, soit l'équivalent de 550 dinars algériens. Une fois la subvention levée le prix atteindrait les 130 Dh, soit l'équivalent de 1.700 dinars algériens.

Pour l'année 2023, la majorité des Marocains ne s'attendent pas à une amélioration de leurs conditions sociales. La croissance de l'économie marocaine reste fortement dépendante du secteur agricole. Depuis l'automne, la pluviométrie est restée faible et l'actuelle campagne agricole risquerait fort d'être compromise pour la seconde année consécutive. Les investissements directs étrangers peinent à atteindre les 2 milliards de dollars. L'annonce en grande pompe de grands projets dans les chemins de fer, le dessalement d'eau de mer et autres projets fantaisistes tardent à voir le jour en raison des difficultés à trouver des financements extérieurs.

A titre d'exemple, la ligne à grande vi-

tesse Tanger-Kenitra, qui fait la fierté du Makhzen, d'une longueur de 180 km, inaugurée en 2018, avait coûté la bagatelle de 2 milliards d'euros.

Pas moins de 72% du financement de cette ligne s'est faite grâce à des crédits extérieurs, dont 51% de la France. Rares sont les observateurs qui prennent aux sérieux les annonces de ces grands projets largement médiatisés par le Makhzen en raison des difficultés à trouver des financements extérieurs pour les réaliser. D'autant plus que les relations entre le royaume et la France se sont détériorées ces derniers temps. Une détérioration qui aurait inévitablement des conséquences sur le Maroc quand on sait que la France détient 30% de l'ensemble des investissements directs étrangers et reste la première détentrice de la dette extérieure du royaume.

Enfin, il y a la colonisation du Sahara occidental et la violation du cessez-le-feu par le Maroc suite à l'occupation d'El Guergrate. La reprise de la lutte armée décidée par le Polisario le 13 novembre 2020 a fait exploser le budget militaire du Maroc. Ce dernier est passé de 4,6 milliards de dollars en 2021 à plus de 11 milliards de dollars en 2023. En 2011, on pouvait lire dans la revue les cahiers de l'Orient ce qui suit:

«Si les autorités marocaines réfutent l'idée de coût économique associé à l'occupation du Sahara occidental, et préfèrent parler d'investissement, il n'en reste pas moins que les sommes d'argent engagées pour maintenir la sécurité, en particulier en ce qui concerne la construction et l'entretien du mur de sable, sont extrêmement élevées. Le maintien d'une présence militaire estimée entre 130 et 160.000 hommes, ainsi que les patrouilles de sécurité sur l'ensemble du territoire contrôlé pèsent lourdement sur le budget militaire du royaume». Cet écrit date de 2011, alors que le cessez-le-feu était toujours en vigueur. Depuis et suite à la reprise de la lutte armée par le Polisario, les dépenses militaires du royaume ont été multipliées par quatre. Le pillage des richesses du Sahara occidental, phosphate et pêche surtout, ne couvre même pas 20% de ce que dépense annuellement le Makhzen pour maintenir l'occupation. Des dépenses qui se font au détriment du développement des nombreuses régions pauvres du monde rural du Maroc. Il est connu de par l'histoire que toute colonisation par la force d'un territoire à un coût. Enfin, il y a cette normalisation avec Israël. Deux ans après les accords d'Abraham, nombreux sont les Marocains qui affichent leur scepticismes face aux «promesses positives» sur l'économie qu'entraînerait l'accord de normalisation avec Israël. Pour le moment, cet accord profite surtout à l'économie israélienne qui a sensiblement augmenté ses exportations à destination du Maroc. Et le rush tant attendu de touristes israéliens au royaume tarde à venir.

Alors que les problèmes sociaux économiques et même politiques s'accroissent, le roi du Maroc passe de moins en moins de temps dans son royaume.

Depuis le début de cette année, Mohamed 6 a passé presque trois mois dans sa résidence au Gabon. Et ces absences à répétitions entre la France et le Gabon ne sont pas récentes. En 2018 et pendant les quatre premiers mois de l'année, le roi du Maroc avait passé moins de vingt jours dans son pays. Mohamed 6 se sent-il impuissant face aux attentes de son peuple pour «fuir» très souvent à l'étranger ? En tout les cas et avec la poursuite de la colonisation du Sahara occidental et après avoir normalisé les relations avec Israël, la monarchie marocaine n'a plus rien à offrir aux Marocains.

M. Chermat

## INFO EXPRESS

Ramadhan

### Augmentation du volume des déchets de 10% due au gaspillage alimentaire

La directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement (CNFE), Mme Malika Bouali, a fait savoir dimanche passé à Alger que la quantité de déchets augmentait de 10% durant le mois de Ramadhan en raison du gaspillage alimentaire.

Invitée de l'émission «Daïf Esabah» de la Chaîne I de la radio algérienne, Mme Bouali a souligné que les statistiques démontrent que le gaspillage alimentaire a plusieurs répercussions sur l'environnement, citant notamment les déchets qui augmentent de 10% durant le mois du Ramadhan, le pain en particulier avec une quantité allant jusqu'à 13 millions de baguettes.

En se référant aux statistiques mondiales, la responsable a indiqué que le gaspillage des produits alimentaires est estimé annuellement à 3,2 milliards de dollars, soit des quantités représentant quatre fois les quantités dont le monde a besoin pour mettre fin à la pauvreté. Mme Bouali a plaidé pour la prise de mesures urgentes et coercitives pour mettre fin au gaspillage alimentaire qui influe négativement sur l'économie nationale et l'environnement, rappelant à cet effet la campagne nationale de sensibilisation au gaspillage alimentaire lancée par le ministère de l'Environnement dans le but de rationaliser les ressources naturelles et alimentaires pendant le mois sacré. Elle a cité, dans ce sens, le riche programme d'activités tracé en partenariat avec des entreprises, des instances, des directions, des associations et divers acteurs de la société civile pour faire aboutir cette campagne de sensibilisation via les directions de l'environnement réparties à travers les wilayas, outre celles de la santé et du commerce, entre autres. ■

La Fédération française de football a tranché :

## Pas de pauses pour rompre le jeûne du Ramadan sur le terrain

**Le contraire eût été étonnant, voire renversant ! Inexportable de l'autre côté de la Manche, notamment sur les terrains de football où elle serait magistralement renvoyée dans ses buts, la laïcité à la française a une fois encore frappé, sans concession...**

Cette exception, dont le pays des Lumières est bien le seul à s'enorgueillir, a sévi, cette fois-ci, sur les vertes pelouses. Au nom d'une « neutralité » qui a bon dos, la Fédération française de football a tranché dans le vif : pas question d'accorder des pauses, aussi fugaces soient-elles, aux joueurs de confession musulmane pour rompre leur jeûne, lors des matchs en nocturne ! Recroquevillée dans son sectarisme, qui doit en laisser plus d'un pan-tois au royaume de Charles III, la laïcité et



ses gardiens du temple, dressés sur leurs ergots, ont opposé leur veto à une décision qui est passée comme une lettre à la poste chez nos proches voisins britanniques. En effet, dès que le soleil décline à l'horizon, les footballeurs musulmans de la Premier

League anglaise et de l'English Football League sont autorisés, cette année encore, à s'hydrater et se sustenter légèrement sur le terrain, pendant une courte interruption de jeu. On n'ose imaginer quelle aurait été la réaction de la FFF à la perspective d'organiser un Iftar dans les

stades de football hexagonaux, à l'instar de la grande première réussie, et unanimement saluée, réalisée par le prestigieux Chelsea FC dans le Stamford Bridge, l'un des plus vieux stades anglais. C'était au cours d'un dimanche 26 mars 2023 qui a fait date. ■

Oum El-Bouaghi

## Affichage prochain d'un nombre important de logements

Depuis son installation à la tête de la wilaya de Oum El Bouaghi, le chef de l'exécutif Nefla Samir ne cesse de multiplier ses visites de travail sur le terrain, selon un programme préétabli et de suivi à travers toutes les communes de la wilaya. Ainsi, après toutes les daïras ainsi que leurs communes, cette fois-ci le wali a consacré spécialement sa visite ce samedi (1/4/2024) dans le secteur de l'habitat au niveau de la ville d'Oum El Bouaghi pour juguler la crise de logements de différents segments. Après avoir inspecté respectivement les logements AADL, promotionnels libres et LPL, le wali s'est dit satisfait, étant donné qu'aucun retard dans la réalisation n'a été constaté et a même fixé un calendrier de distribution des logements tous types confondus. Au cours d'une conférence de presse, le chef de l'exécutif a indiqué que toutes les entraves ont été levées et que désormais tous les logements achevés dans différentes formules devront être distribués. Aussi, il a affirmé que sur un total de

1560 logements implantés dans la ville de Oum El Bouaghi, 1031 d'entre-deux, entre AADL et promotionnels libres seront attribués le 5 juillet 2023, sans compter les logements de type LPL au nombre de 220 qui sont en phase d'achèvement, seront attribués également avant la fin d'octobre 2023. Le premier responsable de la wilaya qui a souligné les efforts consentis par l'Etat en matière d'habitat, a entrepris un vaste programme d'attribuer tous les logements achevés et a fait savoir qu'après l'affichage de logements dans la bourgade de Bir Ounes qui relève administrativement de la daïra de Aïn Beïda avant la fin du mois de Ramadan, un autre quota d'environ 1000 logements de différents types implantés dans les villes de Aïn Beïda, Aïn Fakroun et Oum El Bouaghi seront aussi distribués et que ce nombre va réduire significativement la crise de logement dans la wilaya de Oum El Bouaghi, a conclu le wali de la wilaya de Oum El Bouaghi.

A.Remache

## INFO EXPRESS

### Production et distribution des produits pharmaceutiques Le ministère dément le blocage des agréments

Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a formellement et catégoriquement démenti, avant-hier, dans un communiqué, les informations reliées par certains médias faisant état de blocage des agréments de production et de distribution des produits pharmaceutiques, ainsi que des autorisations d'exercice des pharmaciens et des directeurs techniques. Le ministère a rappelé dans son communiqué qu'«au lendemain du remaniement opéré par le Président de la République, un communiqué a été rendu public adressé à l'ensemble des opérateurs pharmaceutiques les informant de la continuité de toutes les activités inscrites à l'actif de l'ancien ministère de l'Industrie pharmaceutique». Il a rappelé, également, que «dans un souci de garantir la disponibilité continue des produits pharmaceutiques toutes les activités et missions des structures et des directions continuent à être assurées et toutes les demandes sont traitées et prises en charge», assurant que «toute autre déclaration demeure infondée», ajoute le communiqué. Le ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, à travers son communiqué, «condamne fermement toutes tentatives de déstabilisation du secteur émanant de parties et de lobbies connus de tous qui n'ont d'autres intérêts que de manipuler l'opinion publique pour exercer leur monopole et porter atteinte au moral des patients et à l'économie nationale». ■

Code à barres

## L'obligation reportée de six mois

L'obligation de l'apposition du code à barres a été reportée de six mois, à compter de sa mise en application, soit le 29 mars 2023, selon les instructions du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, transmises aux opérateurs économiques via les chambres de commerce et d'industrie.

« En application des instructions du ministre du Commerce et de la promotion des exportations, il a été décidé du report de l'obligation de l'apposition du code à barres de six mois

à compter de sa mise en application », a fait savoir la Chambre de commerce et d'industrie d'Alger (CCI) Mezghena. Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations avait fixé le 29 mars dernier comme dernier délai pour les opérateurs économiques pour apposer le code à barres sur leurs produits. L'Association nationale des commerçants et artisans algériens (Anca) a récemment demandé une prolongation du délai pour permettre à tous les opérateurs concernés de se co-

former à cette mesure. Intervenant jeudi dernier sur les ondes de la radio chaîne 3, le président de l'Anca, Hadj Tahar Boulouar, a indiqué que plusieurs opérateurs économiques demandent une prolongation de délais afin de leur permettre de se mettre à niveau.

« Nous demandons au ministre du Commerce une prolongation de délais, qui se ne sera pas longue, de deux ou trois mois », a-t-il déclaré, en expliquant qu'il y a beaucoup d'opérateurs économiques qui ont déjà

opté pour le code-barres, mais vu le temps qui est court, l'Association demande une prolongation, puisque. « Ce n'est pas tout le monde qui est prêt ». Pour rappel, les conditions et les modalités applicables à l'apposition du code-barres sur les produits destinés à la consommation ont été fixées par l'arrêté interministériel n° 23 du 28 mars 2021. Enfin, il convient également de souligner que le code à barres va disparaître à l'international d'ici 2027 pour laisser place au QR Code. ■

## Sahara occidental

### Une eurodéputée espagnole dénonce l'exclusion du Front Polisario des négociations sur l'accord de pêche UE-Maroc

**L'eurodéputée espagnole Idoia Villanueva a dénoncé l'exclusion du Front Polisario des négociations en cours sur l'accord de pêche en vigueur depuis juillet 2019 entre l'Union européenne (UE) et le Maroc, qui fait actuellement l'objet d'une procédure judiciaire devant la Cour de justice de l'UE (CJUE), à quelques mois de son expiration, rapportent des médias espagnols.**



Le 17 juillet 2023, l'accord de pêche UE/Maroc, étendu illégalement au Sahara occidental et qui attend la décision finale de la justice européenne, arrivera à expiration. Le jugement luxembourgeois devrait intervenir après cette date d'expiration. Et la Commission européenne travaille déjà sur une voie alternative, face à la condamnation prévisible de la CJUE, écrit le journal espagnol en ligne *Publico.es* citée par le journal, l'eurodéputée Idoia Villanueva, du parti espagnol Unidas Podemos, a dénoncé le fait que ces pourparlers «soient opaques et ne tiennent pas compte du Front Polisario», malgré les précédents jugements historiques de la justice européenne. «La justice européenne a été claire : le Front Polisario doit participer aux négociations sur l'accord de pêche UE-Maroc. Or, la Commission européenne négocie à huis clos avec le Maroc et exclut le peuple sahraoui. Nous demandons des explications et que la loi soit respectée», a encore dit Villanueva, qui a envoyé une question à ce sujet à l'exécutif d'Ursula von der Leyen. Il y a quatre ans, le Tribunal de l'UE

avait invalidé les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc. Mais le pacte reste en vigueur, dans l'attente de la décision finale de la CJUE, la plus haute instance judiciaire européenne. Ainsi, à l'échéance de juillet, il n'y aurait plus de cadre juridique permettant au Maroc de délivrer des licences de pêche aux navires de l'UE.

**Et en 2021, la Cour de justice de l'UE avait donné raison au Front**

Polisario qui a fait valoir que l'accord avec le Maroc avait été conclu sans le consentement du peuple sahraoui. Pour rappel, l'accord en question permet à 128 navires européens, dont 93 espagnols, de pêcher illégalement dans les eaux du Sahara occidental, occupé par le Maroc depuis 1975.

**Vers une décision en faveur du peuple sahraoui**

Tout indique que la sentence décisive relèvera de la présidence espagnole de l'UE, qui débutera le 1<sup>er</sup> juillet. La prévision est qu'elle réaffirmera les décisions précédentes, soutenant les revendications du Front Polisario, représentant légitime et unique du peuple sahraoui. Dans ce contexte, le journal *Pu-*

*blico.es* estime qu'un refus de la justice européenne ajouterait de la tension dans les eaux troubles de la relation Bruxelles-Rabat, rappelant qu'au cours de l'année dernière, la commission d'enquête du Parlement européen sur le scandale Pegasus a certifié l'ingérence du gouvernement marocain dans les affaires intérieures des Etats membres. En parallèle, l'affaire de corruption qui a éclaté fin 2022 au sein du Parlement européen dans laquelle le Maroc est fortement impliqué, cloue Rabat au pilori. Par ailleurs, le ministre espagnol de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation, Luis Planas, s'est montré pessimiste quant au renouvellement de l'accord de pêche UE/Maroc. Cité par des médias espagnols, Planas a rappelé que lors du dernier Conseil des ministres, tenu à Bruxelles il y a quelques semaines, les conséquences de la fin de l'accord de pêche avec le Maroc, dont la prolongation est «très compliquée», ont été examinées. Pour rappel, le Commissaire européen aux Océans et à la Pêche, Virginijus Sinkevicius, avait invité récemment les Vingt-Sept à examiner les moyens menant vers

de nouvelles possibilités de pêche au sein de l'accord UE/Mauritanie, vu qu'il pourrait être «impossible d'éviter une interruption» des activités de pêche des navires de l'UE dans les eaux du Sahara occidental occupé.

Et dans une précédente déclaration à l'APS, la militante française des droits de l'Homme, Claude Mangin, avait estimé que l'année 2023 serait «décisive» pour la cause sahraouie, puisque la CJUE doit statuer définitivement sur les accords signés entre le Maroc et l'UE et étendus illégalement au Sahara occidental occupé.

Exprimant son optimisme quant à une issue favorable de ce nouveau procès, elle avait fait savoir que les décisions de la CJUE seront cette fois-ci «définitivement approuvées» et «exécutoires». «On va pouvoir attaquer le Maroc sur ce pillage systématique des ressources naturelles du Sahara occidental, considéré comme étant un crime de guerre selon les Conventions de Genève», avait-elle soutenu, tout en mettant l'accent sur le fait que «le Maroc ne pourra plus financer sa politique de colonisation systématique».

**Agence**

## Russie

### Le correspondant de guerre Tatarski tué

Le correspondant militaire Vladlen Tatarski (de son vrai nom Maxime Fomine) est mort dimanche dans une explosion dans un café à Saint-Petersbourg. Selon les dernières informations, 25 personnes ont notamment été blessées. Selon les forces de l'ordre, un engin explosif d'une puissance de plus de 200 grammes d'équivalent TNT a explosé dans le café. L'agence TASS a compilé les principales informations connues à ce jour.

**Circonstances de l'incident**

Un engin explosif a explosé dans le café Street Food Bar n° 1, situé au 25, quai Universitetskaya, sur l'île Vassilievski, dans le centre de Saint-Petersbourg. L'engin avait une capacité de plus de 200 grammes en équivalent TNT, ont indiqué les forces de l'ordre à l'agence TASS. Comme l'a fait savoir la chaîne Telegram Readovka, le lieu accueillait une soirée créative pour Tatarski. L'explosion a fait exploser les vitres du café sur une surface totale de 15 m<sup>2</sup>. Il n'y a pas eu d'incendie. L'engin explosif qui a explosé à Saint-Petersbourg était caché dans une statuette qui avait été offerte au correspondant militaire Vladlen Tatarski, ont déclaré

les forces de l'ordre. L'explosion a fait un mort, Vladlen Tatarski, très connu depuis le début de l'opération militaire spéciale, notamment grâce à sa chaîne Telegram (plus de 560 000 abonnés actuellement) et à ses vidéos. Selon les dernières informations, 25 personnes ont été blessées, 19 ont été hospitalisées. Le ministère russe de l'Intérieur a confirmé la mort de Vladlen Tatarski. Des agents du département principal des enquêtes criminelles du ministère de l'Intérieur se sont rendus sur les lieux. Le gouverneur de Saint-Petersbourg, Alexandre Beglov, «coordonne le travail des services spéciaux», a déclaré le service de presse de l'administration de la ville à TASS. Le bureau du procureur a organisé une vérification des informations relatives à l'explosion sur le quai Ouniversitytskaïa. Le procureur de Saint-Petersbourg, Viktor Melnik, est arrivé sur les lieux. Une source de TASS au sein des forces de l'ordre a déclaré que toutes les personnes présentes dans le café au moment de l'incident faisaient l'objet d'un contrôle pour déterminer si elles étaient impliquées dans l'explosion.

**Naplouse**

## Palestine

### Des dizaines de colons israéliens profanent la mosquée El-Aqsa

Hier, des dizaines de colons israéliens ont pris d'assaut la mosquée bénie d'El-Aqsa, sous une stricte protection de la police d'occupation israélienne, qui a fait sortir de force les fidèles de la mosquée et éloigné les jeunes hommes du chemin des incursions, selon notre correspondant. La police d'occupation a déployé ses forces et unités spéciales depuis le matin dans les cours d'El-Aqsa et à ses portes, pour sécuriser les incursions des colons et restreindre l'entrée des fidèles, qui a également vérifié leur identité et détenu certains d'entre les palestiniens. «Un nombre considérable de colons en groupes successifs ont pris d'assaut la mosquée sainte aux petites heures du matin et ont pratiqué des rituels talmudiques aux portes et sur les esplanades». Les forces d'occupation harcellent les jeunes hommes et entravent leur accès à la mosquée Al-Aqsa pour effectuer la

prière du Fajr, (l'aube), et évacuent des personnes pendant «Itikaf».

L'itikaf est une pratique islamique (une retraite spirituelle) consistant à rester dans une mosquée pendant quelques jours (au moins trois jours), à se consacrer à la méditation pendant ces jours et à s'éloigner de certaines préoccupations du monde. Le sens littéral du mot suggère d'adhérer, ou de se concentrer dans la prière. Il est particulièrement apprécié des musulmans fervents pendant les 10 derniers jours du Ramadan, durant lesquels on s'isole dans une partie de la mosquée et de passe tout son temps à la méditation.

Les autorités d'occupation ont transformé Jérusalem en une caserne militaire, ont mobilisé leurs forces dans la vieille ville de Jérusalem et autour des murs et ont érigé des barrières dans différents quartiers de la ville occupée.

**Agence de presse palestinienne**

## Deux martyrs palestiniens

Le ministère de la Santé a annoncé ce matin, que deux jeunes hommes ont été abattus par l'occupation lors de la prise de la ville de Naplouse. D'importantes forces de l'armée d'occupation ont pris d'assaut la ville de Naplouse à l'aube et deux jeunes hommes ont été grièvement blessés lors d'affrontements, et les équipes de secours ont transféré les deux blessés aux hôpitaux

gouvernementaux de Naplouse, ils ont ensuite été annoncés morts, selon Ahmed Jibril, directeur des ambulances et des urgences du Croissant-Rouge à Naplouse. Il a souligné que les forces d'occupation avaient attaqué l'hôpital avec des bombes à gaz toxique. Il a souligné qu'un citoyen a été blessé à la suite d'une morsure d'un chien policier, 55 autres asphyxiés par des gaz lacrymogènes,

des maisons de cinq familles palestiniennes ont été évacuées et une ambulance du Croissant-Rouge a été directement visée par des bombes lacrymogènes. Avec le meurtre des deux jeunes hommes à Naplouse, le nombre des martyrs depuis le début de cette année, est passé à 94, dont 17 enfants et une femme, et un jeune homme de Néguev dans les terres de 1948.

# spiritualité

Ramadhan

## La véritable signification du mois sacré

Par Professeur Mohamed Chtatou

**Le Ramadhan permet aux fidèles de concentrer leur esprit sur la dévotion à leur foi par la prière, l'expression de la gratitude, la recherche du pardon et l'aide aux nécessiteux. Le jeûne est important pour les musulmans pour de nombreuses raisons. Par exemple, il favorise l'unité de la 'oumma car ils vont ensemble à la mosquée pour faire la prière des tarâwih après l'iftâr. Le Ramadan amène les musulmans à apprécier la nourriture, à remercier Allah pour ce qu'ils ont et les rend plus proches les uns des autres et des personnes qui les entourent. Le sawm est une lutte jihadique car les musulmans luttent contre la faim pendant le jeûne. Le jeûne du Ramadan rend également les musulmans plus forts pour lutter contre le péché et plus charitables envers les autres.**

**E**n s'abstenant de nourriture, de boisson et de plaisir du lever au coucher du soleil, le musulman jeûneur contre-carre les inclinations naturelles de son corps. En s'abstenant de discours et d'initiatives superflues, il s'exerce à discipliner son esprit. Il réaffirme sa volonté, car il voit poindre ses impulsions et est prêt à les appréhender pour les canaliser.

Certains besoins physiques étant sublimés, contenus et reportés dans le temps, le jeûneur échappe à leur emprise et devient plus disponible pour l'expérience spirituelle. Durant ce mois sacré, le musulman intensifie ses exercices spirituels. La méditation, le recueillement et la charité sont ses priorités.

Le repas, l'iftâr, sonne alors une victoire, dont la saveur est profondément intime. Ni régime, ni nouba nocturne, le jeûne du Ramadan n'est pas une mortification du corps. C'est un mois d'entraînement intensif, où l'entité génétique est affaiblie, coupée de ses sources d'énergie, et où l'entité spirituelle est revigorée, nourrie par les actes de piété. C'est pourquoi la symbolique coranique cite ar-rayyân, une des portes du Paradis spécialement réservée aux croyants qui jeûnent. Le Prophète de l'Islam a affirmé que : "Quiconque prie avec foi et fait son bilan personnel durant ce mois, sortira de ses péchés aussi pur qu'il l'était lorsque sa mère lui a donné naissance". Ailleurs, nous lisons que : "Si seulement ma communauté savait ce qu'est le Ramadhan, elle aurait souhaité que toute l'année soit un Ramadan".

### Faire l'aumône pendant le Ramadhan

Il faut en effet souligner que le Ramadan, mois de privation de nourriture et de liquides et d'abstinence sexuelle également pendant la journée, s'accompagne en même temps d'une ultime condition de validité sur le plan religieux : celle de verser une aumône (d'une valeur de 10 dollars) par individu à des coreligionnaires en difficulté, pour leur permettre de fêter dignement l'cîd al-fitr. Le versement de cette modeste somme est religieusement



obligatoire pour que le jeûne soit accepté devant Dieu. Rappelons également que la zakât al-fitr n'est qu'une forme culturelle de don à laquelle s'ajoutent, la zakât al-mâl (un impôt de 2,5% prélevé sur la fortune personnelle au-delà d'un certain seuil et versé aux nécessiteux) et la sadaqa, qui est le don courant ou l'aumône.

L'institution de la zakât est l'occasion de mettre en lumière certaines des clés permettant de comprendre le sens profond de la notion de don en islam. La première semble être la plus paradoxale : le don est une source d'enrichissement. Une affirmation prophétique le souligne :

"Jamais l'aumône n'a diminué la richesse",

*Le Prophète a souligné à travers plusieurs hadîths les mérites du jeûne :*

*«Le jeûne préserve de l'enfer comme un bouclier dans la bataille» et dit encore:*

*«Quiconque jeûne au mois de Ramadhan avec foi, comptant sur la récompense divine, ses péchés seront pardonnés»*

car comme le dit un verset du Coran : Dis : "Mon Seigneur dispense avec largesse ou restreint Ses dons à qui Il veut parmi ses serviteurs. Et toute dépense que vous faites [dans le bien], Il la remplace, et c'est Lui le Meilleur des donateurs". (sourate 34, verset 39). Chaque aumône donnée, aussi petite soit-elle, est rendue par Allah à celui qui l'a donnée. Littéralement, cette vision islamique du don garantit la prospérité sociale d'une communauté dans laquelle tous donneraient à tous sans que personne ne s'appauvrisse individuellement tandis que tous seraient collectivement enrichis par cette mutualité du don, directement ou même indirectement. La vision philosophique du don en Islam va même plus loin : nous ne perdons que ce que nous gardons car Allah seul est propriétaire des biens qu'il nous accorde. Par cet effet de prospérité des nations qu'Il crée, le don construit

en même temps un pilier d'une sotériologie de l'échange dans laquelle le salut de l'âme passe par la réception d'une bénédiction et d'une grâce divines qui récompensent elles-mêmes la pratique du don.

Cette philosophie, qui repose sur une vision hautement spirituelle de la possession, élargit donc encore considérablement le champ de la notion d'enrichissement sur le double plan matériel. Les avantages individuels et sociaux précédemment énumérés sont renforcés par le fait que le don ne s'avère finalement qu'une restitution d'une richesse gracieusement accordée par Allah : le fidèle, par cet acte, ne fait que rendre à autrui ce cadeau qu'Allah lui-même lui a offert.

Mais c'est bien sur le plan spirituel que cette notion d'enrichissement trouve sa plénitude dans la mesure où chaque somme accordée par Allah et dépensée qualitativement par le croyant fera l'objet pour ce dernier d'une récompense divine perpétuelle et ininterrompue qui peut aller jusqu'à 700 fois la valeur du don, selon certains hadîths, selon l'intensité et la qualité spirituelle de la foi du donateur, en plus de bien d'autres vertus et avantages apportés par l'aumône.

L'avarice produit l'effet exactement inverse à tout point de vue : appauvrissement matériel et moral, perte et déchéance spirituelle de l'homme qui tente de conserver un bien qu'Allah lui-même limitera à cause de cette stagnation, et cette stagnation elle-même est synonyme de mort. Si le don enrichit le donateur, il purifie aussi ses biens toujours dans la perspective spirituelle défendue par la religion musulmane. L'aumône, troisième pilier de l'islam, revêt donc une importance particulière et est continuellement associée à la pratique de la prière dans le Coran. En tant qu'accomplissement éthique et spirituel, l'aumône marque la particularité du musulman dans son rapport aux biens matériels et à l'argent. Une relation dans laquelle l'aspect quantitatif doit être secondaire et dans laquelle l'aspect qualitatif éthico-spirituel reste une exigence forte. La notion de rizq (dotation divine en substance) induit, dans le même sens, cette notion d'extensivité du bien divin qui peut être modeste dans sa forme mais pérenne et éminemment fécond dans ses relations.

La richesse au niveau islamique n'est pas nécessairement et fondamentalement quantitative au sens de l'horizontalité de

l'enrichissement temporel mais essentiellement qualitative au sens de la verticalité de son octroi divin. Un bien acquis chèrement mais honnêtement qui peut générer toutes sortes de profits vertueux et, a contrario, une richesse mal acquise qui peut être dilapidée sans demander son reste.

### Le Ramadhan dans les Hadîths

Le Prophète Mohammed (paix et salut sur lui) a dit : "Lorsque le mois de Ramadan arrive, chaque démon est enchaîné. Toutes les portes de l'enfer sont fermées et toutes les portes du paradis sont ouvertes". Il poursuit : "Ô vous qui souhaitez faire le bien, sortez ! Ô vous qui voulez faire le mal, cessez ! Cet appel est renouvelé chaque nuit et chaque nuit Dieu sauve de l'enfer un certain nombre de croyants".

Le Prophète a souligné à travers plusieurs hadîths les mérites du jeûne : "Le jeûne préserve de l'enfer comme un bouclier dans la bataille" et dit encore : "Quiconque jeûne au mois de Ramadan avec foi, comptant sur la récompense divine, ses péchés seront pardonnés" Abdullah Ibn 'Umar rapporte que l'Envoyé d'Allah (psl) a dit : "Le jeûne et le Coran intercéderont pour le serviteur le jour de la résurrection. Le jeûne dira : " Ô mon Seigneur ! Je l'ai empêché de se nourrir et de satisfaire son désir, alors prends-moi comme intercesseur en sa faveur." Et le Coran dira : "Je l'ai empêché de dormir la nuit, alors prends-moi comme intercesseur en sa faveur". Et ils intercéderont". viii

Le Prophète (psl) a également dit : "L'invocation de celui qui jeûne sera entendue chaque fois qu'il rompt son jeûne (le soir)". ix Et il a ajouté :

«Celui qui jeûne un jour pour l'amour d'Allah sera éloigné du feu d'une distance de 70 ans».

Le Prophète a également indiqué qu'Allah, à Lui la Puissance et la Gloire, a dit : " Tout acte du fils d'Adam lui appartient, sauf le jeûne qui M'appartient, et c'est Moi qui donne sa récompense, car le serviteur qui jeûne abandonne sa nourriture et son désir pour Moi. Le jeûneur a deux joies : quand il rompt son jeûne, il se réjouit, et quand il rencontre son Seigneur, il se réjouit d'avoir jeûné. L'haleine du jeûneur est plus parfumée auprès de Dieu que l'odeur du musc".

Pr M.CH  
(A suivre...)

Manque d'infrastructures publiques, indisponibilité de l'eau potable, absence de l'éclairage public :

## Les habitants de la commune de Mahmel (Khenchela) interpellent les autorités locales

**Les notables et les citoyens de la ville de Mahmel ont interpellé les autorités locales, à leurs têtes le président de l'Assemblée populaire communale et le wali sur la situation où se trouve le chef-lieu de la commune, qu'ils ont qualifié de désastre.**

Les citoyens de cette ville ont interpellé à plusieurs reprises les autorités locales afin que des travaux soient entrepris dans les différents quartiers de la ville. Ces derniers ont évoqué l'absence de l'éclairage public, l'indisponibilité de l'eau potable dans les robinets, l'état déplorable des routes, etc. Les habitants ont également soulevé le problème de viabilisation des terrains de la commune pour permettre la réalisation et la construction des bâtiments et surtout de raccorder les terrains aux réseaux d'électricité, gaz, eau potable, téléphonie, l'assainissement et la voirie. Interpellé à ce sujet par un correspondant de la presse locale, le premier chef de l'exécutif a argumenté cet état de fait par les « litiges des terrains » qui demeurent un obstacle pour la réalisation des projets et pour le lancement des travaux. Les habitants de quartier dit « 592 logements », situé dans la commune d'El Mahmal ont par le biais de plusieurs courriers et par leurs interventions sur les réseaux sociaux interpellé les autorités locales afin d'intervenir pour prendre en charge les problèmes et revendications en matière d'aménagement, d'éclairage et d'équipements publics. « Les habitants de ce quartier et surtout nos enfants trouvent d'énormes difficultés à se déplacer dans l'obscurité totale. Nous ajoutons à cela, la terrible propagation des déchets et la présence des chiens errants, une véritable menace pour



■ Le SG de la wilaya, accompagné des élus de la commune, en visite d'un terrain où devait se construire 100 logements.

les habitants de ce quartier. Nous attirons également l'attention des autorités locales sur les vols et les cambriolages des appartements dus à l'insécurité, notamment l'absence de l'éclairage public. Devant cet état de fait, nous souhaitons que les autorités locales puissent intervenir dans les meilleurs délais et de répondre favorablement aux doléances des citoyens ». Nous avons donné ici, une intervention d'un notable de la ville de Mahmel, En plus de ces difficultés d'aménagement, les notables de la ville et les représentants de la société civile ont évoqué également le manque d'infrastructures dans la commune. L'autre « casse-tête » de la population de Mahmel de-

meure la pauvreté qui sévit dans cette paisible région. La majorité des citoyens et surtout les jeunes demeure sans activité et sans aucune ressource, ont-ils expliqué. Pour en savoir plus à ce sujet, nous avons tenté de joindre le président de l'APC de Mahmel mais sans résultat. Après plusieurs jours, nous avons pu avoir au bout du fil, une secrétaire de l'APC. Nous avons demandé à cette dernière de nous mettre en relation avec le président de l'APC, elle nous a répondu ce qui suit : « Tout d'abord, nous n'avons pas de président d'APC. En second, je ne vous mets pas en relation ni avec un élu, ni avec aucun cadre ou fonctionnaire. Toute personne dési-

rant un service ou un renseignement doit se déplacer sur place ». Malgré que nous avons décliné notre identité, notre interlocutrice a refusé d'une voix ferme de nous mettre en relation avec un responsable de la commune. Néanmoins, cette dernière a accepté de noter (à notre demande) les coordonnées du journal afin de les remettre au premier responsable de la commune si, toutefois, il voulait nous rappeler. Malheureusement, après plus d'une semaine aucun responsable ou élu de la commune n'a pris attache avec la rédaction. Au niveau de la wilaya, un attaché au cabinet nous a expliqué que l'APC de Mahmel ne répond pas au téléphone, y compris les quatre (4) chiffres de téléphone inter-administration. Pour plus de détails, nous avons également tenté de joindre le chef de daïra des Ouled Rechache, mais en vain. Ce dernier et malgré nos diverses tentatives, il a refusé de s'exprimer. C'est le même cas pour le secrétaire général qui reste injoignable ou seul son secrétariat nous répond à chaque fois qu'il se trouve, soit en réunion ou à l'extérieur du siège de la wilaya. Le seul responsable que nous avons réussi à joindre n'est autre que le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Ce dernier nous a expliqué que le wali de la wilaya a été contraint de désigner M. Abdelkader Hani pour gérer les affaires de la commune. Cet état de fait a lieu, selon le président de l'APW, à la suite des mauvaises ententes et des différents opposants les 19 élus de l'Assemblée populaire communale composé essentiellement du parti FLN et des élus libres. Le chargé des affaires de la commune a été installé dans ses fonctions le 22 septembre 2022, a-t-on appris.

**Moncef Redha**

## De nombreuses mesures prises en ce mois de Ramadhan à Relizane Les crémeries et les pâtisseries sous surveillance

En application du programme de prévention contre les maladies à transmission hydrique se poursuit dans la wilaya de Relizane depuis plusieurs mois. Toutes les structures concernées sont appelées à jouer leur rôle dans une telle campagne de protection du consommateur lancée dans l'intérêt général. Tout a commencé depuis le premier jour du mois de Ramadan par la mise en place des brigades chargées du contrôle, de la surveillance et du suivi du programme préventif. De nombreuses mesures ont été prises en ce mois de Ramadan et mises en pratique pour protéger les citoyens sur les risques inhé-

rents aux maladies à transmission hydrique. Les services de la direction du Commerce de la wilaya de Relizane chargés du contrôle de la qualité et des fraudes ont donc, dans le cadre du « Plan bleu », arrêté un programme rigoureux en vue de faire face à toute éventuelle épidémie. Pour ne citer que pour le mois de juillet, cinquante sorties sur le terrain ont été effectuées. Ce programme, nous dit-on, s'étalera jusqu'à l'automne. Selon le chef de service à la direction du commerce, chargé de son application, ce programme de prévention, qui tombe au bon moment de période, s'est articulé autour du contrôle des commerces

de glaces, pâtisseries, confiseries, épicerie. Même les commerces des épices n'ont pas échappé à ces contrôles. Quant aux analyses effectuées par le laboratoire d'hygiène de la wilaya sur les produits de large consommation durant ce mois de ramadan, à savoir les boissons gazeuses, jus et crèmes glacées, 15 prélèvements ont donné des résultats qui ont amené les services de prévention à prendre de nombreuses décisions de sanction. C'est ainsi qu'il a été aussi procédé à la verbalisation de 37 commerçants, pour défaut d'hygiène et vente de produits périmés.

**N. Malik**

### INFO EXPRESS

#### Relizane Campagne de don de sang

Faire don de son sang, c'est assurément sauver une vie humaine... C'est connu dans le domaine médical, parfois ce seul geste ramène à la vie un anémique, un accidenté de la route, un malade fraîchement opéré. Il suffit juste de le vouloir. En effet, le centre de transfusion sanguine de l'hôpital Mohamed Boudiaf de Relizane a consacré des bus mobiles de don de sang répartis sur les mosquées à Relizane, dans le cadre des opérations de solidarité, organisées durant le mois de Ramadhan, selon la cellule de communication à l'hôpital susmentionné. La campagne de don de sang s'inscrit dans le cadre de l'opération de solidarité, soulignant que cette opération concernera plus de 50 mosquées. Cette opération se poursuivra jusqu'à la fin du mois sacré, a-t-il été dit par notre source, ajoutant qu'il a été procédé à l'aménagement d'espaces près des mosquées, en vue de faciliter l'opération de don de sang après la prière, outre la sensibilisation des fidèles à l'importance du don de sang. Supervisée par un staff médical et paramédical spécialisé, cette opération de solidarité vise à collecter une quantité suffisante de sang de manière à répondre aux besoins des services d'urgences médicales, de maternité, de pédiatrie, de chirurgie et d'hématologie (thalassémie et hémophilie). Cette vaste campagne, permettra ainsi aux centres de transfusion sanguine de faire face au déficit de cette matière vitale et d'inciter les gens à se diriger vers le camion mobile. Une manière d'attirer l'attention et de les inviter à contribuer à la collecte de sang.

**N. Malik**



# décryptages

France

## L'Espace public, source de préoccupation pour la classe dominante française

**En France, le mouvement de protestation contre la réforme des retraites, désormais ponctué, à la suite de son imposition dictatoriale par le recours au despotisme 49.3, d'occupations quotidiennes de plusieurs places urbaines, notamment la place de la Concorde à Paris, confirme combien l'Espace public constitue une source de préoccupation majeure pour la classe dominante. Pour le gouvernement Macron.**

De manière générale, dans cet Espace public où règnent l'anonymat, la séparation et la distance, les relations sociales sont soumises à des règles de socialisation symboliquement codifiées. Ces relations sont régies par des « conduites citoyennes » fondées sur la « civilité » (qui rime avec servilité) et le respect de l'ordre dominant. Les citoyens doivent certes vivre ensemble, mais en ordre géographique et social dispersé, et surtout dans le respect de l'ordre établi. À cet égard, pour ce faire, l'urbanisme œuvre à la séparation et à l'éclatement des structures sociales traditionnelles de socialisation populaires, pour anéantir toutes les relations humaines non fondées sur des rapports marchands, animées d'un esprit de solidarité et de collectivité. De là s'explique, notamment en France, la politique de stigmatisation et de fustigation des populations immigrées maghrébines et subsahariennes par les autorités françaises. Car elles sont porteuses de traditions collectives et généreuses incompatibles avec les normes bourgeoises individualistes et égoïstes du monde occidental. Les lois sur le séparatisme s'intègrent dans cette politique urbanistique d'éclatement de ces communautés régies par l'esprit de solidarité, la culture d'entraide et de partage, et de résistance à l'emprise de modèles sociétaux occidentalistes jugés décadents. De fait, depuis plusieurs décennies, notamment en France, pour pacifier l'Espace public, l'État, par le truchement de ses institutions éducatives incarnées par l'école et la famille (devenues des structures contrôlées entièrement par des instances étatiques noyautées par les mouvements LGBT), impose les bonnes conduites citoyennes dispensées par l'éducation, la pédagogie et l'instruction civique, compendiums de l'idéologie de la pensée dominante bourgeoise décadente. Mais aussi le contrôle social et la répression policière à l'endroit des récalcitrants, des indociles. En tout état de cause, l'Espace public, dans toutes ses dimensions, de la simple rue au parc en passant par la place, est soumis aux mesures restrictives de la circulation. Toute occupation « en bande organisée » (sous-entendu collectivement) de ces lieux publics, et ce, quel que soit le mobile (d'ordre artistique, sportif, festif, ludique ou politique), est sévèrement condamnée par la loi édictée par l'État, autrement dit par la classe dominante soucieuse du maintien de son ordre établi.



À plus forte raison, toute effervescence sociale opérée dans les espaces publics est perçue comme une perturbation, une atteinte à l'ordre public, et appelle par conséquent, diligemment, une réponse répressive de la part des forces de police, bras armé de la classe dominante. Quoi qu'il en soit, l'Espace public ne doit jamais devenir un lieu d'expression de liberté, exercée par des collectifs en lutte. Car, toute occupation de l'Espace public favorise l'émergence de la vraie démocratie populaire et, corrélativement, l'éclatement d'un contre-pouvoir susceptible d'ébranler le pouvoir dominant. De là s'explique la propension hâtive des pouvoirs à déloger violemment toute occupation de l'Espace public, toute manifestation organisée dans une agglomération, comme on le relève actuellement en France. L'État s'emploie en permanence à empêcher la constitution pérenne de rassemblements, d'attroupements, de regroupements propices à la fermentation politique subversive et à la création de collectifs autonomes librement organisés, susceptibles d'initier et d'instaurer un forum de discussion libre, une agora démocratique populaire permanente qui peut se transformer en contre-pouvoir capable de supplanter et d'abolir les institutions dominantes officielles bourgeoises déjà malmenées et délégitimées, c'est-à-dire les rendre caduques, donc illégitimes. Autrement dit, capables d'engendrer une situation de dualité de pouvoir surgie sur un conflit irréductible des classes.

La voie publique ne doit pas être occupée par le peuple, car cela risque de libérer sa voix. Cette voix collective émancipatrice. Qu'il ne faut pas confondre avec la voix électorale concédée par le capital, qui converge toujours vers la même voie : celle des palais gouvernementaux contrôlés par la classe régnante qui demeure toujours maîtresse du pouvoir quels que soient les résultats des scrutins. Historiquement, cette voix populaire est longtemps

demeurée encadrée par ses prétendus représentants assermentés. Lors de ses manifestations de mécontentement social, aucune fausse note ne venait perturber le concert de protestation organisé par les chefs d'orchestre des partis et syndicats « ouvriers », ces virtuoses de la Collaboration de la classe. En effet, longtemps, sous la houlette des partis politiques populistes affidés du pouvoir, notamment en France où le parti communiste (PCF) et le parti socialiste (SFIO, PS) avaient pignon sur rue, mais ne ruiaient pas dans les brancards tant ils avaient mis depuis belle lurette la Révolution au rancart, les contestations étaient structurellement organisées. Elles respectaient les bonnes conduites citoyennes de l'Espace public et de l'ordre établi. Or, la particularité des nouveaux mouvements sociaux, comme l'avait illustré le mouvement des Gilets jaunes en France, se caractérisent par le rejet de toutes les formes organisationnelles classiques de lutte assurées par les instances apolitiques (ONG), politiques ou syndicales stipendiées. Mais, surtout, se singularisent par la répudiation des règles de bienséance urbaines. Dépourvus de toute affiliation doctrinale et de quelque structuration pérenne, dénués de tout projet de transformation social cohérent, ces mouvements anarchiques échappent en apparence à tout contrôle et emprise du pouvoir étatique. Ils occupent désormais l'Espace public de manière spontanée et anarchique, comme on l'observe ces derniers jours en France, notamment à la Place de la Concorde et dans plusieurs villes de province. Pour autant, pollués par l'apolitisme (à différencier du conscientieux antipolitisme), les contestataires contemporains, biberonnés au lait de l'idéologie citoyenne aphasique, versent dans un activisme musculeux processionnel ponctué de dégradations gratuites et futiles, et aussi sombrent dans les palabres aseptisées entre gens de bonnes compagnies. Portés par la petite-bour-

geoisie intellectuelle paupérisée en congruence idéologique avec la classe de gouvernance (qu'elle rêve de remplacer ou d'épauler), les mouvements sociaux contemporains s'insèrent parfaitement dans le paysage politique dominé par l'idéologie consensuelle citoyenne pour laquelle la concertation révérencieuse prime sur la contestation radicale, la révolte irrationnelle sans fin sur la Révolution consciente ayant une Fin (le renversement du mode de production capitaliste). Cet activisme prétendument apolitique, sans perspective révolutionnaire et résolument réformiste (voire nihiliste), en vogue dans de nombreux pays, notamment en France, se modèle sur l'individualisme consumériste contemporain massivement répandu dans le monde occidental sénile et décadent. Il est le produit d'une société anomique où domine le chacun pour soi. Il n'est pas étonnant qu'il valorise plutôt les réseaux sociaux dans lesquels triomphent le règne du narcissisme atomisé, la culture irrefléchie de l'instantanéité et de l'utopie prédatrice. Ces adeptes de l'idéologie citoyenne populiste de gauche comme de droite véhiculent l'idée d'une société pacifiée au sein de laquelle la lutte des classes aura disparu et la vraie démocratie enfin régénérée. Comme s'il pouvait exister une démocratie dans une société capitaliste, par essence fondée sur l'exploitation, l'oppression, l'extorsion de la plus-value et la violence policière. Comme tout un chacun peut le constater en France et dans tous les pays occidentaux prétendument « démocratique ». Ainsi, cette petite-bourgeoisie intellectuelle, dominante au sein de toutes les structures politiques, syndicales et associatives, impose non seulement son idéologie, mais elle s'évertue de faire passer ses intérêts spécifiques de classe précarisée pour l'intérêt général. Par son discours catégoriel, elle brouille et efface les antagonismes de classe. En butte à une crise économique et sociale profonde, cette petite-bourgeoisie précarisée et paupérisée, en phase de prolétarisation avancée, occupe l'Espace public pour exprimer ses revendications sectorielles qu'elle présente comme l'intérêt général, ce qui arrange bien le pouvoir dominant qui œuvre à la popularisation des questions sociétales, meilleur antidote contre la Question sociale. En outre, sa contestation ne propose aucune alternative, encore moins une société alternative. Elle alterne supplications obséquieuses adressées aux gouvernants et déprédations et dégradations gratuites. Cette forme de lutte stérile est en congruence avec l'idéologie nihiliste répandue en Occident décadent et belliciste. Cette viciation de la lutte, dénaturée combative, s'explique sociologiquement par la désindustrialisation des pays occidentaux, l'étiollement de la classe ouvrière, vecteurs de la perte de la conscience de classe, de la culture ouvrière émancipatrice. À observer les actuels mouvements de révolte menés en France (et dans tous les pays), on relève des mutations au plan de la lutte des classes. En effet, l'entreprise n'est plus l'unique lieu d'expression de la conflictualité sociale. Pour la nouvelle génération de salariés nucléarisés, du fait de la précarisation et de l'atomisation professionnelles, du chômage massif endémique, il devient difficile de s'organiser au niveau de l'entreprise. De surcroît, le capitalisme englobe désormais toutes les sphères de l'existence. De là s'explique l'émission de la lutte. La fragmentation sectorielle du combat politique (féminisme, écologisme, antiracisme, etc.), facteur de dépérissement du projet émancipateur universel.

**Khider Mesloub**

Aussi, dès cette époque troublée, la bourgeoisie, via l'État, l'organe chargé de son intérêt général, s'intéresse à l'urbanisme dans une optique essentiellement sécuritaire. Depuis lors, pour contrôler et réprimer aisément les « classes dangereuses », les architectes de la politique antisubversive conçoivent l'urbanisation comme un espace de pacification politique et de désamorçage des conflits sociaux.

## FESTIVAL DE LA MUSIQUE ET DE LA CHANSON CITADINE

### MANEL GHARBI ET NOURIA FONT LE SHOW À ANNABA

Les chanteuses Manel Gharbi et Nouria versées respectivement dans le chant andalou et kabyle ont fait le show dans la soirée de samedi à dimanche avec une interprétation élégante et exceptionnelle des chansons de ces styles musicaux dans le cadre de l'animation des soirées du 16ème Festival national de la musique et de la chanson citadine organisé au Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi à Annaba. Les chanteuses ont animé au titre de cette édition qui se poursuivra jusqu'au 4 avril, une soirée au rythme des mélodies du chant andalou et de la chanson kabyle suscitant une forte interactivité avec un public connaisseur composé principalement de familles fidèles aux rendez-vous artistiques du Ramadhan qui tendent à devenir une tradition bien ancrée dans le plan d'action du théâtre régional d'Annaba.

Vêtue d'une tenue traditionnelle très classe, l'artiste Manel Gharbi qui accompagnait l'orchestre au piano, a enchanté le public par des «andaloussiyate» dans les modes Sika et Djarka avant de faire un crochet sur les chansons assimi (algérois) et clore sa tonalité lyrique par un madih.

Pour sa part, l'artiste Nouria a charmé le public avec sa puissante voix et son interprétation de la chanson kabyle au cours de cette soirée animée également par le chanteur Hamdi Nadjib d'Annaba qui a enchanté le public avec une chanson chaâbi.

Parallèlement aux soirées artistiques et ateliers de formation sur la musique et le patrimoine, une exposition d'art plastique de l'artiste Nadjem Cherad d'Annaba intitulée «Djoudour» et composée de 25 toiles plastiques reflétant la diversité et la richesse du patrimoine artistique algérien, a été organisée dans le cadre de ce festival au théâtre régional d'Annaba.

Le Festival national de la musique et de la chanson citadine est organisé par le Commissariat du festival sous la supervision de la direction de la culture et des arts d'Annaba et en collaboration avec le Théâtre régional Azzeddine-Medjoubi.

R.C.

### LIBRAIRIE CHAIB-DZAIR «QAADAT RAMDHANE» AVEC NOUREDDINE LOUHAL

Dans le cadre de «Qaadat Ramdhane: à la découverte des traditions algériennes», une rencontre et vente dédiée avec Noureddine Louhal, est prévue le jeudi 6 avril 2023 à 21h au niveau de la librairie Chaib Dzair, 01 Avenue Pasteur, Alger Centre.

C.P.

## Islam

# Culture religieuse et culture profane

**Quiconque est pratiquement convaincu est supposé avoir une culture acquise au fil du temps et dans une parfaite harmonie avec la culture générale.**

Tout est question de choix personnel dans la pratique religieuse et le développement culturel. Au fil des jours, les uns lisent des versets coraniques avec l'effort de comprendre et en manifestant un vif intérêt pour les autres domaines de la connaissance, les autres, livrés à toutes les tentations malsaines, passent leur temps à flâner ou à s'asseoir sur les bancs publics pour bavarder inutilement au milieu des groupes d'oisifs.

### Entre spiritualité et culture

Il n'y a point d'incompatibilité. Bien au contraire, l'une ne va pas sans l'autre. C'est à juste titre qu'un homme pieux a dit, au cours d'une réunion : «La science sans religion est aveugle et la religion sans science est boîteuse. Incontestablement, spiritualité et culture vont de pair. C'est grâce à l'autre que chacune devient florissante. Très tôt, c'est le texte coranique qui a véhiculé de nombreuses références à tous les domaines scientifiques et qui a permis l'émergence de la calligraphie. Et que d'édifices religieux ou autres portent en eux des versets coraniques gravés dans la pierre, dans les pays musulmans et quelques pays d'Europe du Sud, comme l'Espagne, le Sud de la France, la Grèce, la Sicile.

A titre indicatif, en plus de la civilisation musulmane qui a rayonné partout, il y a Montpellier où a été enseignée la médecine arabe, au Moyen-Age. A l'idée de beauté artistique, on ne peut ne pas parler de la chanson en milieu arabo-musulman, lorsqu'elle est accompagnée d'un texte parfaitement esthétique. Les sourates coraniques d'une beauté inégalable sont en



bonne partie chantées pour leur forme poétique, les spécialistes du tadjweed en ont apporté la preuve. Revenons à la culture profane ou générale en adéquation avec la culture religieuse pour imaginer ce qu'on peut acquérir comme connaissances au bout d'une période d'apprentissage plus ou moins longue.

Ce fut le cas d'Ibn Sina qui a été à la fois un scientifique ayant mémorisé tout ce que la médecine de son temps avait découvert ou inventé, puis un philosophe et ce après avoir appris tout le Coran, avant l'âge de 9 ans. L'interaction devait être telle que les connaissances dans divers domaines apportaient à Ibn Sina un éclairage important dans le domaine religieux. Quant aux sourates coraniques qu'il avait apprises par cœur, elle lui suggèrent des idées nouvelles susceptibles de le mettre sur la voie du progrès.

### Art sacré, éducation et créativité vocale

L'art comme support de la spiritualité comme la gravure, l'architecture, l'artisanat, toute sa diversité, l'écriture à vocation esthétique a trouvé dans l'univers

musulman tous les moyens qui lui ont permis de se remettre en question pour se recréer sous d'autres formes à caractère futuriste. Désormais, on a la conviction que l'art et la spiritualité sont dans une relation d'interaction pour assurer une éducation adaptée au monde de demain. Autrement dit, il faut que l'éducation des générations trouvent dans la pratique religieuse et la spiritualité ce qu'on a coutume d'appeler les fondamentaux d'une formation éducative qui apportent aux enfants les armes qui leur assurent un meilleur avenir : esprit de créativité, conditions d'une meilleure concentration face à un monde de plus en plus menaçant, autonomie individuelle et collective pour une vie autarcique, sens des responsabilités, pratique religieuse fondée sur ses convictions personnelles.

Pour que le religieux influe en bien sur les générations montantes, il faut éveiller très tôt les consciences pour faire comprendre que la vie est bien plus complexe qu'on ne le pense. Pour assurer une meilleure place de son pays dans le concert des nations et dans la perspective d'un monde

où la lutte économique devient de plus en plus ardue, la jeunesse sur qui repose l'avenir dans un monde incertain doit être préparée à devenir non pas un ensemble de consommateurs ou d'observateurs passifs, mais des participants actifs. On peut même revenir à l'enseignement traditionnel des écoles coraniques qui a préparé aux grandes écoles. Avant de rentrer dans les universités des grandes capitales, Mohamed Akroun a d'abord appris les 114 sourates du Coran à l'école coranique. Le maître d'école coranique était là pour transmettre les versets à des enfants souvent instables, rêveurs, paresseux, taquins. Il a assuré aussi l'art de bien articuler les sons et de bien parler. On sortait de chez lui bien préparé à la vie sociale, scolaire, familiale, professionnelle. Taha Hussein et d'autres devenus de grands professeurs ont d'abord été pris en charge par des cheikhs très habiles. La culture générale, profane ou scientifique s'est installée d'elle-même, le terrain ayant été bien préparé.

Abed Boumediene

## Il y a dix ans nous quittait Mustapha Toumi

# Auteur de l'immortelle «Soubhan Allah Ya L'tif»

Il y a dix ans s'éteignait l'artiste engagé, poète et moudjahid, Mustapha Toumi qui a mis son art au service de la cause nationale laissant derrière lui un actif de plusieurs poèmes interprétés par des grands noms de la chanson algérienne.

Auteur compositeur, poète et peintre et journaliste à la radio, le défunt est l'un des brillants paroliers ayant contribué, à travers la chanson Châabi, à la préservation de la mémoire collective et le riche patrimoine immatériel.

Né en 1937 à la Casbah d'Alger où il avait grandi, l'artiste a participé à des émissions radiophoniques outre ses apparitions dans des pièces de théâtre dont "Kahina" en 1950 avec les deux icônes du quatrième art algérien, Mahieddine Bachtarzi et Mustapha Kateb.

Militant politique depuis son jeune âge, le défunt était chargé

de la rédaction et la lecture des communiqués de presse sur les ondes de la radio clandestine «La voix de l'Algérie libre et combattante» qui était un véritable porte-voix de l'Algérie à l'échelle internationale.

Après l'indépendance, il a été nommé chargé des affaires culturelles au ministère de l'Information en sus d'autres postes. Feu Toumi avait également des contributions dans la revue de «Novembre».

L'artiste a laissé également une trace dans le cinéma avec des scénarios et des dialogues de certains films tels que «Chebka» du réalisateur El Ghouti Ben Dedouche (1976).

Courtisé par les sommités de la chanson algérienne de son époque, Feu Toumi le parolier est l'auteur de plusieurs chefs-d'œuvre à l'instar de l'immortelle «Soubhan Allah Ya L'tif» interprété



par le Cardinal El-hadj M'hamed El-Anka, «Che Guevara» de Mohamed Lamari, «Ya Dellal» de Nadia, «Ki El Youm Ki Zman» de Amar El Achab et «Soummam» écrite spécialement pour la diva du Tarab, Warda El-Djazairia à l'occasion de

la célébration du 30e anniversaire du congrès de la Soummam. Le défunt s'était éteint le 3 avril 2013 à l'âge de 76 ans, laissant derrière lui un riche actif dans différents domaines.

R.C.

MC Oran

## Pas de négociations avec les actionnaires qui refusent de céder leurs parts à Hyproc

→ Aucune négociation n'est envisagée avec les actionnaires de la société sportive par actions (SSPA) du MC Oran qui n'ont pas encore cédé leurs parts au profit de la direction du club sportif amateur (CSA) en préambule du passage de cette formation de Ligue 1 de football sous la bannière de la compagnie «Hyproc», ont indiqué, samedi, les services de la wilaya d'Oran qui chapeaute le processus en question.

Dans un communiqué de presse, la même source a précisé que l'opération de la cession des parts des anciens actionnaires de la SSPA au profit du CSA «a eu lieu lors d'une assemblée générale extraordinaire (AGE) tenue le 23 mars 2023 en pré-



■ Certains actionnaires refusent de céder leurs actions. (Photo > D. R.)

sence de la majorité des actionnaires et devant un huissier de justice et un commissaire aux comptes», ajoutant que «désormais c'est la direction du CSA qui détient la majorité des actions du capital-social de la SSPA du club et qui va à son tour céder cette majorité au profit d'Hyproc». Sept actionnaires, propriétaires de la majorité des actions de la SSPA, en tête les deux anciens présidents des 'Hamraoua', Youcef Djebbari et

Ahmed Belhadj, avaient cédé leurs parts au profit du CSA lors de l'AGE, à laquelle n'ont pas assisté certains actionnaires qui refusent encore de procéder à la même démarche. Toutefois, cela ne devra pas constituer un obstacle pour la conclusion de la transaction étant donné que les actionnaires en question possèdent des parts «minimes», assure-t-on dans l'entourage du club phare de la capitale de l'Ouest. A l'issue de la

deuxième rencontre entre les dirigeants du MCO et leurs homologues d'Hyproc, une filiale de Sonatrach spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, il a été décidé que cette dernière s'offre «plus de 75%» des actions de la SSPA de la formation oranaise, selon les affirmations du directeur général par intérim d'Hyproc, rappelle-t-on. Le Mouloudia traverse une conjoncture difficile depuis la création de sa SSPA en 2010, une création dictée par le passage du football algérien vers le professionnalisme. Les interminables problèmes financiers conjugués aux conflits entre les actionnaires ont privé le club de renouer avec les consécutions qui le fuient depuis 1996, date de son quatrième trophée en Coupe d'Algérie, regrette-t-on à «El-Bahia». Concernant l'actuel exercice, les 'Rouge et Blanc' visent un «maintien tranquille», selon leur entraîneur Omar Belatoui, dont l'équipe occupe, après 21 journées, la 12<sup>e</sup> place avec 26 points tout en comptant deux matches en retard.

R. S.

### EN DEUX MOTS

**Championnats arabes 2023 : Les Algériens Ben Oulay (Javelot) et Ouchène (800 m) qualifiés**

Les jeunes athlètes algériens Haïthem Ben Oulay (Javelot) et Oussama Ouchène (800 mètres) se sont qualifiés dans la nuit de vendredi à samedi pour les prochains Championnats arabes d'athlétisme, prévus du 3 au 7 septembre 2023 à Oman, en réalisant les minima exigés lors de la première «Soirée du Ramadhan» de l'année, disputée au SATO du complexe Olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). Ben Oulay s'est qualifié avec un jet mesuré à 56,65 mètres, considéré également comme un minima de qualification aux prochains Championnats d'Afrique des moins de 18 ans et des moins de 20 ans, prévus début mai prochain à Lusaka. De son côté, le jeune demi-fondiste Oussama Ouchène s'est qualifié sur le 800 mètres, en réalisant les minima exigés, avec un chrono de 1:53.61". Les deux prochaines «Soirées du Ramadhan» auront lieu les 7 et 14 avril, également au SATO du Complexe Olympique Mohamed-Boudiaf. Elles seront l'occasion pour d'autres internationaux algériens de se qualifier, soit pour les Championnats d'Afrique, soit pour les Championnats arabes.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1<sup>er</sup>-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75. E-mail : Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef : **Radia Zerrouki** Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL** Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : **SIO**. Constantine : **SIE** Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : [lnr98redaction@yahoo.fr](mailto:lnr98redaction@yahoo.fr) / E-mail pub : [lnr98publicite@yahoo.fr](mailto:lnr98publicite@yahoo.fr) - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

JSM Tiaret

## Première contre-performance à domicile, l'accession se complique

→ La JSM Tiaret a perdu ses premiers points à domicile cette saison en se contentant d'un nul (0-0) face au SC Mecheria, vendredi, dans le cadre de la 23<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 de football, se compliquant la tâche dans la course à l'accession. Avant cette rencontre, les 'Bleu et Blanc' ont réussi un carton plein sur leur terrain au stade Kaid-Ahmed après avoir remporté tous leurs 11 matches synonymes de 33 points. Une prouesse qu'aucune autre formation des deux groupes du deuxième palier,

composé de 32 équipes, n'a réussi à réaliser. Ce parcours avait d'ailleurs permis aux protégés de l'entraîneur Abderrahmane Osmane de jouer les premiers rôles et surtout d'occuper pour plusieurs journées la première place au classement du groupe Centre-Ouest avant de marquer le pas lors des deux précédentes rencontres leur valant de perdre le fauteuil de leader. Et même si la JSMT reste invaincue depuis 15 journées, il n'en demeure pas moins que les deux nuls enregistrés lors de ses deux précédents

matches face au NA Hussein Dey (1-1) en déplacement, et SC Mecheria à domicile, risque de lui jouer un mauvais tour dans la course à la montée, estime-t-on dans les milieux du club. Déjà, l'équipe est désormais distancée de trois unités par le nouveau leader, l'ES Ben Aknoun, auteur d'une large victoire sur le terrain du MC Saïda (5-0) et ce, avant sept journées de la clôture du Championnat. Mais l'entraîneur de la formation des Hauts-Plateaux de l'Ouest du pays, Abderrahmane Osmane, dit être persuadé que la bataille autour du seul ticket donnant accès à l'étage supérieur «se poursuivra jusqu'à la dernière journée». Cependant, pour que les gars de

Tiaret restent en course, il leur faudra renouer avec la victoire dès la prochaine journée, lorsqu'ils rendront visite, samedi, au CR Témouchent, dans un match qui se jouera à huis clos à cause de la sanction infligée à l'équipe locale par la commission de discipline de la Ligue nationale du football amateur (LNFA). La JSMT, dont le dernier passage parmi l'élite remonte à l'exercice 1998-1999, partage la deuxième place avec le SC Mecheria et l'ES Mostaganem, vainqueur à domicile contre le NAHD (1-0), avec 49 points chacun. Le leader, l'ESBA, lui, en compte 52 et accueillera lors de la prochaine journée l'ASM Oran à huis clos. ■

Inter-régions (Gr. Ouest)

## Le WAM se rapproche de la Ligue 2

→ Le WA Mostaganem a conforté ses chances dans la course à l'accession en Ligue 2 de football après avoir creusé l'écart sur son dauphin l'IST Tighenif à cinq points à l'issue de la 24<sup>e</sup> journée du Championnat inter-régions (Gr. Ouest) tenue samedi. Lors de cette journée, le WAM a étrillé son hôte, l'ES Tighenif (6-1), alors que l'IST s'est contentée d'un nul à domicile face au FCB Telagh (1-1) dans un match joué à huis clos. Les gars de Mostaganem franchissent un grand pas vers l'accession, revenant de loin après avoir terminé la phase aller avec 4 points de retard sur l'ex-leader, l'IST dont les résultats sont en nette régression depuis le début de la phase retour. Le WAM a également profité de la baisse de régime des autres candidats à l'accession, à l'image de la JS Bendaoud (Oran), qui a démarré en trombe l'exercice, mais qui est en train d'abandonner la course à la montée après son nul ramené du terrain du voisin, Nasr Es Senia (0-0), lui valant d'être dis-

tancée de 9 longueurs par le leader. Du coup, la course à l'accession se limite, avant six journées de la fin du championnat, à deux formations seulement, à savoir le WAM et l'IST, avec un avantage pour le premier club qui semble avoir bien retenu la leçon des deux précédents exercices quand il avait raté la montée dans les derniers mètres de la course. Le «Widad», qui lui restent trois rencontres dans son stade du complexe «Commandant Ferradj» de Mostaganem, se rendra, lors de la prochaine journée, à Maghnia pour croiser le fer avec le club local 15<sup>e</sup> et avant-dernier et qui voit ses chances de se maintenir se compliquer après sa défaite sur le terrain de l'US Remchi (3-1). Une aubaine pour les protégés de l'entraîneur Driss Bettayab de revenir avec les trois unités de la victoire et creuser davantage l'écart sur leur poursuivant immédiat surtout si ce dernier ne parvient pas à stopper sa série de résultats négatifs. ■

## Open d'Antalya Médaille d'argent pour Bouloussa en double

→ Le pongiste algérien Mehdi Bouloussa s'est adjugé la médaille d'argent au tournoi international Open d'Antalya (Turquie) qui a pris fin, samedi, en double avec le Belge Adrien Rassenfosse, après avoir perdu la finale contre la paire Quek Izzac/Pang Yew En Koen (Singapour) sur le score de 3-0. Face à Quek Izzac (16 ans, 97<sup>e</sup> mondial) et Pang Yew En Koen (20 ans, 99<sup>e</sup>), l'Algérien Bouloussa (27 ans, 90<sup>e</sup>) et son compagnon Rassenfosse (19 ans - 165<sup>e</sup>), n'ont rien pu faire devant la vivacité des jeunes Singapouriens qui ont scellé le match en moins de trente minutes (11-8, 11-2 et 11-2). La pair Algéro-Belge s'était qualifiée lors des 8<sup>es</sup> de finale face au double Edward Ly (Canada) et Leong Chee Feng (Malaisie) 3-0, avant de continuer leur bon chemin, en battant en quarts la paire de

Taipei, composée de Huang Yan-Cheng/Yang Tzu-Yi 3-1, avant de récidiver sur le même score devant le double Roumain : Eduard Ionescu/Darius Movileanu. Par contre, dans les épreuves individuelles, le chemin de Mehdi Bouloussa, 5<sup>e</sup> au classement africain, s'est arrêté aux 32<sup>es</sup> de finale, après avoir perdu contre le jeune roumain Eduard Ionescu (18 ans - 151<sup>e</sup> mondial), sur le score de 1-3. Le même chemin a été pris par son compatriote Abdelbasset Chaichi, âgé de 21 ans et classé (240<sup>e</sup> mondial) qui a perdu face au Luxembourgeois Eric Glod (29 ans), (228<sup>e</sup> mondial) sur le score de 3-0. Chez les dames, le même scénario a été vécu par les Algériennes Lynda Loghraïbi et Melissa Nasri, éliminées au stade des 32<sup>es</sup> de finale des épreuves individuelles. ■

**en direct**

**Championnats arabes 2023**

Ben Oulay (Javelot) et Ouchène (800 m) qualifiés

**le match à suivre**

**JSM Tiaret**

Première contre-performance à domicile, l'accession se complique

**football**

**Inter-régions (Gr. Ouest)**

Le WAM se rapproche de la Ligue 2

Coupe d'Afrique

# L'arbitre et les autres meneurs

→ Il ne faut pas croire que les matches aux couleurs algériennes réussiront où les autres feront avancer leur échiquier. Ne pas le croire, c'est se tromper.

Ce qui s'est passé à Casablanca ne devrait surprendre aucun consultant ou professionnel ayant endossé le maillot des Verts. La question est plantée et bien arrosée par les commentaires et les analyses de ceux qui maîtrisent parfaitement les divers types de traitements footballistiques. «Vous ne pouvez rien faire si vous n'avez pas l'arbitre de votre côté», ne cesse de répéter le sélectionneur national Djamel Belmadi. «On ne sait pas contre qui faudrait jouer». La perception des choses ne peut tromper les plus avertis. Ce qui fissure le football africain, ce sont ces négociations de coulisses. A Tizi-Ozou, ça bouillonne, et les supporters réclament de la Fédération algérienne de football qu'elle prenne position et dénonce ce qui s'est passé au «royaume» des coulisses. Le mal se creuse et menace la vie du football africain. Le premier but des locaux explique comment ont peut faire douter une équipe algérienne, à l'image du choix de l'arbitre, un choix qui n'est pas anodin, en l'occurrence le... Sud-africain (!) Abongile Tom, qui offre aux Wydadis le but de l'attaquant sénégalais Sandou à la 38<sup>e</sup> de jeu. L'attaquant était en position de hors jeu, la seconde faute commise par le Sénégalais est le fait d'avoir fait accompagner le ballon de son bras et enfin, l'assistant qui serait aveuglé par l'éclairage pour ne pouvoir signaler la faute.

**L'ex-international Saifi s'est exprimé**

Sur ce qu'il qualifie de «scandale» de l'arbitrage auquel la JS Kabylie fut exposée face au WAC en ligue des Champions. Lors de son intervention dans le studio de la chaîne qatarie beIN Sports après le match, Saifi a affirmé «que le premier but n'était pas valable, pour la simple raison que le joueur Bouly Junior Sambu était hors-jeu. Je ne suis pas arbitre, mais il y a une touche de la main avant le départ du ballon. Le joueur était avancé, l'épaule et la tête sont suffisantes et nous n'avons pas besoin de VAR, et si la VAR était présente, elle confirmerait mes propos», a-t-il déclaré. D'autres professionnels ont réagi de la même manière et condamnent la manière dont les arbitres africains s'achar-



■ L'USMA s'est offert une très belle victoire face aux Libyens d'Al-Akhdar.

(Photo : D. R.)

nent sur les équipes algériennes. «Cela mérite tout de même une sérieuse enquête pour que cesse ses attaques contre nos clubs», s'est exprimé pour sa part un membre du staff de la JSK.

**Entre la LDC et le Championnat, le choix est-il fragile ?**

Sur le terrain, la JSK malgré sa domination et ses multiples tentatives de revenir à la marque, s'est embourbée les jambes laissant ainsi des espaces et des boulevards que l'adversaire exploite sans trop de difficultés pour arroser les filets de deux jolis buts. L'entraîneur Hamdi qui continue à diriger depuis les tribunes ses matches, puisque privé d'être sur le terrain, est lui aussi assommé après le premier but. Ce n'est qu'à la 51<sup>e</sup> minute après le second but qu'il procède au changement qui n'aura servi absolument à rien, le troisième but l'atteste d'ailleurs. A l'issue de cette 6<sup>e</sup> et dernière journée de la phase de poules, le WA Casablanca (13 pts) et la JS Kabylie (10 pts) sont qualifiés en quarts de finale, alors que le Petro Atlético (7 pts) et l'AS Vita Club (4 pts) sont éliminés de la compétition. Avec une lourde défaite, seront-ils prêts pour sauver le club de la relégation ? L'autre match...

**Un nul plein de leçons à retenir pour le CRB**

La dernière journée de la phase des poules a opposé pour cette dernière étape à Tunis l'EST au CR Belouizdad qui est rentré avec un seul point. Le nul qui ne lui ouvre pas la porte de la première place du groupe. Il y avait de l'engagement, de la technicité et surtout de la prestation, un lot

qui aurait pu permettre aux Algériens d'arracher les trois points tant espérés par le groupe. Un poil de suffisance aura suffi pour leur permettre de piquer la victoire et de s'envoler sur Alger. Mais la mauvaise communication entre joueurs a fait que la partie était prise en charge par les Tunisiens qui ratèrent plusieurs occasions de corser si ce n'est l'excellent gardien belouizdadi qui faisait échouer ces attaques. Après ce nul, les joueurs déclarent qu'ils avaient cette rage de gagner ce match, mais ce qui a fait la différence avec les autres matches, c'est peut-être le talent qui a fait défaut, mais promettent que l'esprit de la gagne est toujours vivant et qu'ils travailleront plus en tenant compte des erreurs commises lors de ce duel parce que cet éprit les habite.

**Le prochain adversaire sera connu mercredi**

Il y avait pourtant un enjeu pour cette dernière journée de la phase des poules puisque la rencontre allait déterminer celui qui allait finir à la première place du groupe. «Avec cette seconde place acquise en phase des poules de la Ligue des champions, le CRB affrontera par conséquent le leader d'un des trois autres groupes et cela se jouera entre les deux représentants marocains à savoir le Raja et le WAC ou sinon, le représentant d'Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns». C'est ce mercredi que les Belouizdadis seront fixés d'une manière définitive sur l'identité de leurs adversaires et parce qu'ils ont fini 2<sup>es</sup> dans leur groupe, ils joueront le match aller à Alger avant de se déplacer pour le match retour.

**L'USMA une simple formalité et une qualification méritée**

Ce fut une partie d'entraînement pour les Rouge et Noir qui renouent avec la compétition officielle en disputant ce dimanche 2 avril leur match de la sixième et dernière journée de la phase de poules de la Coupe de la CAF. Ils se sont offerts une très belle victoire (4-1) face au représentant libyen Al-Akhdar. Un duel qui s'est achevé dans une ambiance amplifiée par ses milliers de supporter. Une victoire méritée qui leur ouvre les portes de la qualification aux quarts de finale de la compétition continentale. L'entraîneur Benchikha a saisi cette occasion de domination par ses joueurs pour donner la chance à tous ses éléments pour évoluer. L'essentiel est de profiter d'un adversaire perdu sur le terrain du stade olympique du 5-Juillet. Le train des actions ne s'est pas arrêté, le moule usmiste a très bien fonctionné, ce qui a permis à l'entraîneur de se reposer et de laisser ses éléments terminer la partie selon leur choix. «Nous avons étudié cette équipe qui a des potentialités aussi capable de renverser la vapeur, ce soir je suis très content pour mes joueurs qui ont fait un excellent boulot, on a assisté à un beau football, à un jeu tranquille où il y avait de la volonté de part et d'autre, de gagner et à des buts pour terminer cette rencontre. Nous resterons sur cet esprit et nous attendrons mercredi pour connaître notre prochain adversaire».

**H. Hichem**

■ Canal + Sport 360 : Leicester City - Aston Villa à 20h

■ La Chaîne L'Equipe : Bayern Munich - Fribourg à 20h